



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1931

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST,

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.



LABELLE

TRENTE-CINQUIEME ANNEE — NUMERO 12

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 27 MARS 1931.

LAURIER ET LA POLITIQUE DES TORIES

Deux politiciens tories ont rappelé le souvenir de Laurier à la Chambre des communes, la semaine dernière. L'un, M. Bennett, premier ministre, pour se glorifier d'avoir agi comme Laurier, à la conférence impériale de 1902; l'autre M. Armand Lavergne, député de Montmagny, pour insulter à la mémoire du grand homme d'Etat Canadien.

Nous inclinons à croire que M. Bennett a été plus sincère que M. Lavergne, tout en basant sa comparaison et ses conclusions sur les apparences plutôt que sur la réalité des faits historiques qu'il a rappelés. Quant à M. Lavergne, il a donné le triste spectacle d'un transfuge politique cherchant en vain à voiler l'illogisme et la honte des virevoltes et des volte-face de sa carrière politique.

Le premier ministre a tenté de justifier son attitude à la dernière conférence impériale en la comparant à celle de sir Wilfrid Laurier à la conférence impériale de 1902. Il a dit que sir Wilfrid avait adhéré à une résolution affirmant: "Que les premiers ministres des colonies attirent respectueusement l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur l'opportunité d'accorder, dans le Royaume-Uni, un traitement de faveur pour les produits et les articles manufacturés des colonies, soit en les admettant en franchise soit en réduisant les droits qui sont actuellement ou qui seront plus tard imposés."

M. Bennett ne se rend-il pas compte de la différence essentielle qui existe, au fond, entre cette résolution de 1902 et sa proposition de 1930? Toutes les deux tendent vers un régime de préférence impériale, sans doute, mais celle de 1902 demande pour les colonies, en échange, une exemption ou une diminution des droits imposés par l'Angleterre; tandis que, en 1930, M. Bennett demande, exige pourrions-nous dire, en échange de notre préférence, que l'Angleterre taxe ou surtaxe de 10% ses importations ne provenant pas d'un pays britannique. Sur ce point important il est évident que la suggestion Bennett diffère totalement de la résolution de 1902. C'est ce qui explique pourquoi celle-ci fut adoptée et pourquoi la proposition Bennett a été refusée.

An surplus, M. Bennett n'a pas dit dans quelles circonstances la résolution de 1902 fut proposée. Le gouvernement conservateur de la Grande-Bretagne, à cette époque, avait imposé un droit d'entrée de 3 cents le boisseau sur le blé. Les premiers ministres des colonies demandèrent que ce droit ou tout autre semblable fût enlevé ou réduit sur les importations venant des colonies. Dans un mémoire spécial présenté à la conférence de 1902, les ministres canadiens déclaraient: "Que s'ils étaient convaincus que le gouvernement impérial reconnaîtrait le principe d'un tarif de faveur réciproque et accorderait particulièrement aux produits alimentaires du Canada, une exemption de droits, qu'ils seraient de leur côté disposés à faire plus et à s'efforcer de favoriser d'une manière toute spéciale le manufacturier anglais sur le marché canadien."

C'était la réaffirmation du principe de la préférence tarifaire adoptée par le gouvernement Laurier en 1897 et, de plus, l'assurance du maintien et du développement de cette politique si la Grande-Bretagne voulait faire profiter les produits alimentaires du Canada d'une diminution ou d'une exemption de taxe.

Laurier disait aux Anglais: diminuez vos impôts. Bennett leur a dit: surtaxez-vous. Loin de ressembler à la demande de M. Bennett, celle de Laurier lui était diamétralement opposée. M. Bennett a exigé que le gouvernement britannique taxe la nourriture du peuple anglais. Sir Wilfrid Laurier et les autres premiers ministres des colonies demandèrent, au contraire, en 1902, d'abolir une taxe sur la nourriture du peuple, en acceptant sans droit d'entrée le blé des colonies, mais ils n'ont pas exigé qu'un tel droit soit maintenu sur le blé des autres pays.

Le gouvernement britannique se rendit plus tard à la demande formulée en 1902.

En aucun temps, le gouvernement Laurier n'a imposé à l'Angleterre, comme condition de la préférence commerciale, qu'elle taxât sa nourriture.

Les deux politiques sont ici bien mises en lumière. Le parti libéral a voulu développer notre commerce avec l'empire en réduisant les droits douaniers et en allégeant le poids de la taxe. Le parti conservateur cherche à atteindre le même but au moyen de restriction et de taxation. C'est

une politique impraticable et on l'a bien vu, à la dernière conférence impériale où elle a été une faillite complète.

Sans attacher plus d'importance qu'elles en ont aux diatribes de M. Armand Lavergne qui essaye de soulever la grande figure de Laurier, il est bon pour lui comme pour son chef M. Bennett, de mettre les choses au point. On a toujours tort de laisser s'accréditer des légendes qui faussent l'histoire, même quand ces légendes sont distillées comme un venin par un politicien inférior.

M. Lavergne, qui fut de tous les partis et de tous les groupes, se vante aujourd'hui d'être un tory. Comme tel, évidemment, il jette l'injure à la face de Laurier qu'il appelle un traître et à qui il attribue toutes les injustices qui ont affligé et affligent les Canadiens-français au Canada.

Quand M. Lavergne, désireux d'excuser l'orangiste Anderson qui persécuta les Canadiens-français et les catholiques dans la Saskatchewan, veut rendre Laurier responsable de ce qui arrive, il ment à l'histoire.

Tous les malaises qui existent dans la Confédération, à propos de la minorité française, sont dus à un manque de prévoyance de la part des fondateurs du pacte fédératif.

Le Soleil dit avec raison: "Il faut faire remonter la pénible situation du jour à l'un des pères de la Confédération, Georges-Etienne Cartier, qui, malgré son incontestable valeur, oublia de mettre, dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, les réserves voulues pour assurer le respect des droits de la minorité. On le vit bien lorsque surgirent les premières difficultés pratiques."

"Le pacte fédératif n'accordait au fédéral que la faible pouvoir de désaveu en face des provinces. Or, en 1872, dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick, Cartier refusa de se servir de ce pouvoir, et il en donna les raisons suivantes:

"Vous devriez être les derniers, disaient-ils aux Canadiens français, à demander l'intervention du gouvernement central en cette circonstance. Que font en ce moment les partisans du désaveu de la loi du Nouveau-Brunswick sinon demander au parlement de placer l'instruction publique sous la haute main du gouvernement fédéral, et s'exposer ainsi à voir les protestants de la province de Québec invoquer un jour l'intervention d'Ottawa pour faire modifier nos systèmes d'écoles? Lors de la discussion du projet de la confédération, j'ai pris un soin extrême, à raison de nos idées en cette matière, de placer le contrôle des écoles en dehors d'Ottawa."

"Ce sont les libéraux qui demandèrent plus de garanties pour les minorités, dans le pacte fédératif. Cartier et ses collègues refusèrent. Ils avaient peut-être bonne intention. Ils manquaient de prévoyance. Comment le passage précité, M. l'abbé Groulx, dans son livre *La Confédération canadienne*, écrivait:

"Le chef canadien-français, en prenant cette attitude, n'a-t-il pas péché gravement contre la clairvoyance? La théorie de Cartier a singulièrement donné de la force à la doctrine de tous les esprits étroits de ce pays; on les a vus, en dépit de la constitution, réclamer à grands cris l'autonomie absolue des provinces en matière scolaire: ce qui équivalait à laisser les minorités à la merci d'un pouvoir mal disposé."

"Ce n'est donc pas Laurier qui peut être tenu responsable de la violation des droits minoritaires, puisque les violateurs peuvent toujours se réclamer de Cartier. Les libéraux du temps de la Confédération combattirent vaillamment pour faire adopter le principe sacré des droits des faibles. On ne les écouta pas. Et quand Laurier vint au pouvoir, il se trouvait en face d'une situation impossible, un état de choses créé par les bleus et qu'il ne pouvait désormais détruire."

M. Lavergne accuse Laurier d'avoir trahi les siens en 1896 et en 1905. Un homme renseigné et juste ne peut soutenir une telle calomnie. Etudiez, serutez l'histoire, sans parti pris, et vous verrez que Laurier alla jusqu'aux dernières limites possibles pour assurer à la minorité l'essentiel de ses droits, tant au Manitoba que dans les nouvelles provinces des prairies. Si notre illustre compatriote n'a pu obtenir davantage pour les notres, c'est qu'il en a été empêché par des intriguants, des irréductibles qui menaçaient de le renverser du pouvoir. Que serait-il alors arrivé?

"ON VEND LE BONHEUR"

[Ecrit pour L'AVENIR DU NORD]

Sous ce titre, peut-être pas très justifié, *On vend le bonheur*, vient de paraître un petit volume de chroniques, écrites et publiées naguère si je ne me trompe dans un journal des Cantons de l'Est, que quel'un que je connais et estime beaucoup depuis longtemps a bien voulu me signaler. Le petit livre est édité par la *Librairie d'Action canadienne-française* à Montréal. Il contient une cinquantaine de courts récits qui couvrent exactement cent quatre-vingt-douze pages. L'auteur, Mlle Jovette-Alice Bernier, est une jeune écrivain et poétesse chez nous, à qui nous devons déjà deux jolis recueils de poésies: *Comme l'oiseau*, paru en 1926, et *Tout n'est pas dit*, qui est de 1929. Notons, car c'est très significatif, que ce deuxième volume de vers s'orne d'une préface écrite par Louis Dantin.

J'ai lu les écrivains en prose de Mlle Bernier, comme j'avais lu ses vers, avec intérêt. Je ne dirai pas qu'ils m'ont émerveillé, ni même plus simplement enchanté. Il y a, dans ces pages, à mon avis, trop de choses inégales, et je crois que plus d'une de ces chroniques, qui pouvaient avoir leur actualité piquante dans le journal, n'ont plus guère de valeur substantielle dans un volume qui de sa nature tend à la durée. Mais, à cause du naturel et de l'aisance de sa tenue littéraire, le petit livre se lit ma foi très bien, d'une façon générale, et nombre de ces petits récits sont utiles en même temps qu'agréables à parcourir. C'est pourquoi je trouve outré et pas très juste, pour un critique averti comme M. Albert Pelletier, de s'avoir vu là "un recueil de billets et de chroniques fort ennuyeux".

Le rôle des critiques n'est pas enviable, j'en conviens. S'ils écrivent beaucoup de bien, en toute franchise et sincérité, du volume qu'ils analysent, on leur reproche de manier l'encensoir sans plus. S'ils s'arrêtent à relever avec vigueur les lacunes ou les faiblesses qu'ils croient voir dans la manière de traiter le sujet, dans le plan ou dans le style de l'auteur, on les accuse d'être des dénigrateurs ou des chercheurs de petites bêtes. Le difficile est de se tenir dans un juste milieu, de dire le bon qu'on pense sans exagération et sans outrance et de souligner ce qui paraît moins bon sans parti-pris et sans aigreur. M. Pelletier, qu'il me pardonne de l'é-

Les tories lui auraient succédé et auraient enlevé aux minorités les droits que Laurier leur assurait. N'est-ce pas M. Bennett lui-même, le chef actuel de M. Lavergne, qui, en 1905 et 1906, reprochait à Laurier d'avoir fait trop de concessions à la minorité française des nouvelles provinces de l'Ouest?

N'est-ce pas encore M. Bennett qui, en 1906, combattait, à la Chambre des députés, l'ordre du jour de M. Ernest Lapointe qui réclamait les droits du français dans les écoles de l'Ontario. A cette occasion, M. Bennett demandait pour tout le Canada "une seule langue de communication et d'instruction, laquelle doit être la langue anglaise".

Aujourd'hui, M. Lavergne érache sur Laurier et embrasse Bennett.

Terminons en rappelant qu'en 1917, M. Armand Lavergne, le fervent tory d'aujourd'hui et la faquin qui injure Laurier, faisait distribuer, sous sa signature, aux électeurs de Montmagny, le manifeste suivant:

"Nous voilà menacés du fléau de la conscription!"

"Depuis l'annonce officielle de cette mesure, mettant de côté tout sentiment, toute division, j'ai dit partout que le devoir de tous les Canadiens était de se rallier autour de sir Wilfrid Laurier."

"J'ai toujours été libéral, et je me présente franchement libéral, appuyant en tout et partout le manifeste de sir Wilfrid, et si je vais à Ottawa, ce sera pour supporter, dans la lutte contre l'impérialisme, le chef du parti contre lequel sont réunies toutes les forces apparentes ou déguisées du gouvernement unioniste."

(Signé) ARMAND LAVERGNE

Laurier ne voulait pas de M. Lavergne comme candidat. Conséquence: M. Lavergne est devenu... ce qu'il est: un politicien discrédité, un tory!

Les injures de ce pygmée n'atteignent pas Laurier, ce géant de notre histoire politique.

M. Bennett ne s'est que trompé en croyant trouver dans l'attitude de Laurier une justification à sa politique économique. Mais, M. Armand Lavergne s'est rendu méprisable en essayant en ternir la réputation de ce grand compatriote dont tout le Canada est fier.

erire, n'y arrive pas toujours.

Apprécient, d'ailleurs très favorablement comme je le devais, le livre si vivant et si pittoresque du Dr Edmond Grignon. En guettant les ours, j'avais écrit, ici même, dans *L'Avenir du Nord*, qu'il me semblait regrettable que le *Vieux Doc* se fût permis quelques gauloiseries assez risquées. M. Pelletier, dans sa critique du susdit volume, m'a nettement affirmé que je n'y entendais rien ou peu s'en faut (*Carquois*, page 215). Et pourtant, je tiens à mon dire. Tant il est vrai que des goûts et des couleurs il est malaisé de discuter!

J'estime donc, pour revenir à mon sujet, que le critique est allé trop loin en écrivant que les pages en prose de Mlle Bernier avaient surtout et surtout une vertu somnifère ou soporifique. C'est joliment d'avoir de l'esprit, mais il n'en faut pas trop. Celui qu'on veut avoir, comme dit l'adage, gâte ou perd souvent celui qu'on a.

M. Pelletier lui-même, en parlant des vers de Mlle Bernier — étude sur *Tout n'est pas dit*, *Carquois* pages 112 et suivantes —, avait justement marqué leur qualité et leur mérite. Je le cite: "Mlle Bernier fait peu de bruit et cependant elle nous révèle un coin du caractère féminin qui est assez nuancé. Elle sait parler sans clameur, avec des gestes sobres, mais cette simplicité a tout de même une touche assez profonde... Cette poétesse est une psychologue et ses poèmes sont la franchise, sûre et souvent très fine psychologie d'une jeune fille qui n'est pas lymphatique..." Et Louis Dantin — dans la préface du même *Tout n'est pas dit* — écrivait: "Je ne sais aucun autre de nos poètes, et surtout de nos poéteses, qui creuse ainsi les retraites intimes, qui met à nu les oniriques de la simplicité et de cette vérité. Cette poésie, au-dessous des surfaces, cherche ce qui dans l'âme est essentiel et profond. Supérieur à un premier livre où pourtant perçait de belles strophes, ce volume marque un pas vers la maturité complète; il révèle sous un nouveau jour le talent délicat, spontané, intime, chaleureux et charmant de Mlle Bernier."

J'admets que, dans la prose de ses chroniques, Mlle Bernier, laissant courir sa plume avec moins de retenue et tout à l'aise, comme au reste de ce genre, ne creuse pas autant "les retraites intimes". Mais, elle y montre à nouveau, plus d'un fois, un beau talent d'analyse, et, dans au moins une bonne moitié de ses récits, sa simplicité a encore "tout de même une touche assez profonde". Lisez, par exemple, *Le Père Toutan*, *La vieille cloche*, *Bériot*, le *vieux sonneur*, *L'ermite du troisième*, *Le droit au bonheur*, ou encore *On vend le bonheur*, ce dernier petit article qui donne son nom au volume je ne sais trop pourquoi, et vous en serez vite convaincu.

Non, non, on ne s'endort pas en lisant cette prose, pas plus qu'on ne s'ennuie en lisant les vers de Mlle Bernier. Tout n'est pas parfait — où est donc la perfection ici-bas? —, c'est entendu. Mais, il y a d'excellentes choses dans ce livre que je recommande volontiers à mes lecteurs, des choses simples et sans prétention, qui font penser loin et réfléchir utilement.

Il ne faut pas — ainsi qu'on me l'écrivait en me signalant le petit volume — que "nous n'ayons que des bons coups à donner sur la tête à ceux des nôtres qui tentent une pous-sée d'âme vers l'idéal". Indiquons-leur, s'il y a lieu, leurs lacunes et leurs faiblesses, ou ce qui nous paraît tel, mais aussi, avec bienveillance, encourageons-les dans leurs efforts vers le beau et le mieux. Entre plusieurs autres, Mlle Jovette-Alice Bernier, dans sa prose comme dans ses vers, le mérite assurément.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

Il est intéressant de noter, dit le rapport, qu'à la fin de 1924 les 200,000 actions de \$100. étaient la propriété de 3,892 actionnaires, dont 2,830 résidaient au Canada. Des 2,178,250 actions sans nominal existant aujourd'hui 1,387,332 ou 63.7 pour 100 sont détenues par des citoyens du Québec. En 1924, les actionnaires québécois n'étaient que 635 pour 100 du total et ils ne possédaient en tout que 121,066 actions. L'épargne québécoise a donc décuplé sa mise dans le bré espace de six ans, et il possède aujourd'hui près des deux-tiers du capital-actions. C'est une preuve incontestable de l'augmentation de la fortune publique en notre province, comme ce l'est aussi de la fausseté des affirmations des partisans de M. Houde.

Une autre légende qui disparaît.

gairé bouffon et avoue ne pouvoir prouver son accusation.

Ce pourfendeur et ce calomniateur, aculé au pied du mur par ceux qu'il attaque, s'écrie pitoyablement qu'il est trompé.... C'est ainsi sans doute qu'il fut autrefois *botlegger* sans le savoir!

LE BLE, LE BEURRE, LES ŒUFS ET M. BENNETT

Dans toutes leurs assemblées, les candidats conservateurs, lors des élections de l'été dernier, affirmaient aux cultivateurs que le gouvernement King était responsable de la diminution des prix de leurs produits et que seule la protection pouvait relever le marché. M. Bennett, chef d'orchestre de tous ces joueurs de flûte, donnait le ton en déclarant qu'il saurait vendre le blé canadien en se créant un chemin à la dynamite à travers le monde et que, en même temps, les prix du beurre et autres denrées agricoles ne tarderaient pas à remonter vers les sommets.

Ces promesses ont-elles été réalisées? Les cultivateurs sont-ils plus heureux aujourd'hui que l'année dernière? Hélas! le marché agricole est plus bas que jamais, et ce n'est pas avec le charlatanisme et le "hum-bug" de M. Bennett que l'on guérira nos plaies commerciales. Comme le disait M. Rinfret, hier, aux Communes, "qu'ont-ils fait, ces fameux docteurs qui devaient nous soulager de tous les maux? Le beurre se vend-il soixante sous la livre? Non, les cultivateurs vendent leur beurre et leurs œufs à plus bas prix que jamais."

On pourra juger, par le petit tableau qui suit, de la véacité des paroles de M. Rinfret. Nous y avons mis en regard les prix de quelques denrées alimentaires à deux dates différentes, c'est-à-dire, le 18 mars 1930, sous le gouvernement King, et le 18 mars 1931, sous le gouvernement Bennett:

PRODUITS	(A Montréal) 18 mars 1930	(A Montréal) 18 mars 1931
Blé première qualité: —		
Orge No 4	.90	.30
Avoine No 2	.65	.37
Avoine No 3	.78	.36
Farine de blé du printemps: —		
Première patente	\$7.90	\$5.20
Deuxième patente	\$7.30	\$4.60
Œufs: —		
Frais spéciaux	.36	.31
Frais Extra	.35	.29
Frais premier	.33	.26
Beurre: —		
Pasteurisé No 1	.33 1/4 à 33 3/4	.31
Solide aux détaillants	.37	.33
Moulé aux détaillants	.38	.34
Pommes de terre: —		
Patates Nouveau-Brunswick	\$1.40 à \$1.45	.80

Ce sont là les prix du marché de Montréal. Mais si on parlait du point de production, c'est-à-dire de la ferme même, on verrait que le beurre se vend à plusieurs sous au-dessous de cette liste, que les œufs se sont écoulés parfois à moins de 15 sous la douzaine et que les pommes de terre pourrissent encore dans les caves.

Tels sont les bienfaits de la protection que nous a donnée M. Bennett en septembre dernier.

UNE AUTRE LEGENDE L'EFFET DU CINEMA QUI DISPARAIT

De toutes les vaines et mensongères critiques de l'Opposition, aucune n'est plus vaine et plus mensongère que celle où les orateurs hondistes affirment que le gouvernement a donné nos richesses naturelles à l'étranger et lui a permis de faire fortune aux dépens de la population du Québec. Depuis un quart de siècle et surtout depuis dix ans, des capitalistes canadiens se sont alliés à ceux d'autres pays pour mettre en valeur nos forces hydrauliques, transformer nos bois. Il n'en fallait pas plus pour que des envieux tirent de ces initiatives profitables à toute notre population un argument contre l'administration libérale, argument fallacieux et qui est contredit par les faits et les statistiques. D'après les amis de M. Houde, ce sont les Américains qui détiennent tout, dans la province de Québec.

Le rapport annuel du conseil d'administration de la Shawinigan Co., compagnie qui a aménagé nos chutes d'eau et qui distribue l'énergie électrique dans toute la province, vient d'être rendu public. Il détruit complètement l'affirmation de M. Houde. Il contient un paragraphe qui est une réfutation complète des affirmations oppositionalistes. C'est celui où il traite de la propriété des actions. Il y a actuellement 2,178,250 de ces titres, répartis entre 17,754 actionnaires. Or, sait-on quel est la proportion du capital détenu par des Canadiens? Elle est de 73 pour 100, et le nombre d'actionnaires de 14,926.

Il est intéressant de noter, dit le rapport, qu'à la fin de 1924 les 200,000 actions de \$100. étaient la propriété de 3,892 actionnaires, dont 2,830 résidaient au Canada. Des 2,178,250 actions sans nominal existant aujourd'hui 1,387,332 ou 63.7 pour 100 sont détenues par des citoyens du Québec. En 1924, les actionnaires québécois n'étaient que 635 pour 100 du total et ils ne possédaient en tout que 121,066 actions. L'épargne québécoise a donc décuplé sa mise dans le bré espace de six ans, et il possède aujourd'hui près des deux-tiers du capital-actions. C'est une preuve incontestable de l'augmentation de la fortune publique en notre province, comme ce l'est aussi de la fausseté des affirmations des partisans de M. Houde.

Une autre légende qui disparaît.

gairé bouffon et avoue ne pouvoir prouver son accusation.

Ce pourfendeur et ce calomniateur, aculé au pied du mur par ceux qu'il attaque, s'écrie pitoyablement qu'il est trompé.... C'est ainsi sans doute qu'il fut autrefois *botlegger* sans le savoir!

SUR L'ESPRIT DES JEUNES

Le Dr J.-F. Kelly de l'Université de Chicago, qui s'est beaucoup intéressé aux organisations civiques pour la culture de l'enfant, disait récemment dans un discours devant la Children's Home and Aid Society à Chicago que les vues animées, avec treize millions d'admissions chaque semaine, exercent sur les enfants américains une influence qui "peut annuler l'effet de tous les efforts éducatifs pour lesquels environ \$2,400,000,000 sont dépensés annuellement."

Le cinéma doit aider, non pervertir, l'éducation. Il doit coopérer, non faire opposition aux institutions à l'oeuvre pour la culture convenable de la jeunesse.

Voici quelque chose qui s'offre à la considération des parents et de tous ceux qui sont chargés de la formation et du développement convenable de la jeunesse.

Chacun sait que, quoiqu'il y ait de bonnes et nobles vues exhibées sur l'écran, il y a trop de saletés, trop de choses qui tendent à pervertir l'esprit et ravaler la morale. Les propriétaires de cinémas devraient être sensibles à des critiques comme celle-ci. Au lieu de tenter de défendre, excuser ou se justifier, qu'ils s'appliquent davantage à donner des représentations propres, des scènes qui ne souillent pas l'imagination.

Glorifier les goûts morbides et lubriques; tourner en dérision quelques-unes des obligations les plus sacrées attachées à la vie familiale; exalter ou exploiter la violation des principes qui sont le fondement même du foyer, de la famille et de la société — ce sont-là des choses qui ne devraient pas être tolérées dans une société prétendue civilisée et chrétienne. Comme le dit le Dr Kelly, il n'y a pas de défense, d'excuse ou de raisons pour cela. Assurément un tel cinéma ne peut se justifier en alléguant le motif inepte qu'il doit donner au public ce qu'il veut. Il y a des désirs malsains qu'il ne faut pas cultiver.

Le cinéma est potentiellement une force formidable pour une bonne et saine éducation, pour l'influence dans la bonne direction et ceux qui le dirigent ont le devoir de l'orienter dans ce sens et de développer sa puissance pour le bien. N'avons-nous pas raison de penser que dans bien des cas on pourrait retracer cette vague de criminalité qui déferle dans le monde, à ces films dangereux qui exercent un attrait pervers et fascinent l'imagination de la jeunesse? Et ce cri d'alarme jeté par ce professeur d'université sera-t-il entendu?

MELI-MELO

DEFICITS ET SURPLUS

Les gouvernements tories sont par-tout en déficit.

A Ottawa, le nouveau gouvernement Bennett nous laisse prévoir un déficit de 100 millions.

Dans les provinces administrées par les conservateurs, que voyons-nous? La Colombie britannique est en présence d'un découvert de \$5,000,000; l'Ontario accuse un déficit de \$646,000 pour l'année courante et prévoit un déficit de \$2,670,000 pour le prochain exercice; le Nouveau-Brunswick est à court de \$437,873 et la Nouvelle-Ecosse de \$488,260.

C'est tout différent dans la province de Québec où le gouvernement libéral, comme durant les vingt-cinq dernières années, annonce un surplus qui s'élève, pour 1930, à \$4,210,000.

Cette comparaison est, certes, tout à l'honneur du gouvernement Tasche-reau.

LE POISON DE LA FUMEE

M. H.-B. Heller, directeur du bureau qui s'occupe du problème de la fumée à Pittsburgh, vient de rappeler à ses auditeurs de la Société américaine des ingénieurs de chauffage et de ventilation, que la fumée épaisse qui s'échappe dans l'air d'une ville, qu'elle provienne de cheminées d'usines, de bateaux, de locomotives ou de maisons particulières, constitue un véritable poison pour l'organisme humain, à cause des acides que la fumée renferme et qui rongent les tissus, ce qui porte M. Heller à dire que ce fléau est devenu le principal allié du temps dans la destruction des êtres et des choses.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'aux Etats-Unis comme au Canada on organise la lutte à la fumée dans les grands centres.

Le mal est admis, mais le remède est difficile à trouver.

La qualité du combustible et la manière de chauffer sont surtout à l'étude par les diverses commissions chargées de trouver un moyen de combattre le fléau de la fumée.

LE "NAUTILUS" AU POLE NORD

On sait qu'un submersible américain reçoit en ce moment à Philadelphie les transformations nécessaires pour le but spécial que se propose d'atteindre sir Hubert Vilkins, le vaillant explorateur en avion des régions arctiques et antarctiques. C'est au cours de ses vols au-dessus des surfaces glacées avoisinant les deux pôles que l'explorateur s'est convaincu que la seule manière d'atteindre le pôle Nord, tout en ayant le loisir de s'adonner à des recherches scientifiques, était de passer sous la glace.

Voyage de plus de 3,000 lieues, qu'il serait impossible à tenter par ce moyen si le sous-marin ne pouvait revenir à la surface pour renouveler l'air intérieur et pour recharger les accumulateurs épuisés. Pour résoudre cette difficulté en apparence insoluble, sir Vilkins a imaginé de doter son sous-marin de tubes verticaux chargés de creuser des trous dans la couche de glace. Deux de ces tubes ont pour but d'amener l'air à l'intérieur du navire restant sous la banquise; un autre doit percer un trou d'assez grand diamètre pour faciliter la sortie de l'équipage et permettre des observations scientifiques de toutes sortes.

Divers autres dispositifs ont été imaginés pour la prise d'échantillons d'eau de mer, de matières minérales sur le fond, et pour étudier la faune et la flore de ces parages encore inconnus. Enfin, des savants, dirigés par le Dr Sverdrup doivent tenter des expériences sur le magnétisme terrestre et l'intensité de la pesanteur au pôle.

PENSEES

Bien des désirs s'agitent dans nos coeurs et nous sentons que, malgré tous les soins qu'on prend pour la félicité d'ici-bas, Dieu pourvoit à ce que nous ayons toujours besoin d'en espérer une autre.

Ozanam

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

Brunetière

CHRONIQUE

— LE SONNET D'ARVERS —

Pour répondre au désir exprimé par un collaborateur, critique averti, dilettante à ses heures, je veux consacrer l'espace dont je dispose chaque semaine dans le journal pour publier le célèbre Sonnet d'Arvers, si beau, si parfait et pourtant si énigmatique, en y ajoutant toutefois quelques imitations anonymes cueillies dans des revues françaises.

La parodie vient à mon aide, afin de mettre en relief, et faire comprendre à la masse, que ce sonnet est un chef-d'œuvre. Ces parodies, d'un goût douteux, quoique très amusantes, consacrent la haute valeur du poème.

Voici tout d'abord, le Sonnet d'Arvers:

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère:
Un amour éternel en un moment conçu;
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas! j'aurai passé près d'elle inaperçu
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin distraite et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle:
"Quelle est donc cette femme?", et ne comprendra pas.

— Voici, tout d'abord, une imitation d'un cynisme enjoué:

Mon cher, vous m'amusez quand vous faites mystère
De votre immense amour en un moment conçu.
Vous êtes bien naïf d'avoir voulu le taire:
Avant qu'il ne fût né, je crois que je l'ai vu.

Pouviez-vous, m'adorant, passer inaperçu
Et, vivant près de moi, vous sentir solitaire?
De vous il dépendait d'être heureux sur la terre:
Il fallait demander et vous auriez reçu.

Apprenez qu'une femme au cœur épris et tendre
Souffre de suivre ainsi son chemin sans entendre
L'aveu qu'elle espérait trouver à chaque pas.

Forcément au devoir on reste alors fidèle.
J'ai compris, vous voyez, "ces vers tout remplis d'elle";
C'est vous, mon pauvre ami, qui ne comprenez pas.

Et cette autre parodie mériterait la corde à son auteur, un pharmacien qui eut l'impudence de dénaturer le fameux sonnet au profit d'un nouveau vermicou:

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère:
Vermicou infallible en un moment conçu.
Mais sur ces événements je saurais bien me taire
Et quiconque le vend n'en a jamais rien su.

Pourtant il ne saurait passer inaperçu:
Que ce soit le lombric ou le ver solitaire,
Ils se hâtent bientôt tout leur temps sur la terre,
Et l'on rend beaucoup plus que ce qu'on a reçu.

O vous dont l'abdomen ne cesse de se tendre
Et qui, sur le chemin, souvent faites entendre
Des murmures bruyants élevés sous vos pas,

Devant ma potion et son effet fidèle,
Dites en admirant "ces vers tout remplis d'elle":
Je vois bien ce que c'est, mais je ne comprends pas.

Ce pharmacien avisé ne pouvait montrer d'une façon plus éclatante qu'il restait indifférent aux charmes des plus beaux vers, fussent-ils, produits par un cerveau génial ou... par un intestin malade!

En voici une autre, cueillie dans une nerveuse chronique d'art, elle est de Gondezski:

Mon cadre a son secret, ma toile a son mystère:
Paysage éternel en un moment conçu.
Suis-je un pré? suis-je un lac? Hélas! je dois le taire
Car celui qui m'a fait n'en a jamais rien su.

Ainsi je vais passer encore inaperçu,
Toujours à ses côtés mais pourtant solitaire;
Et mon auteur ira, jusqu'au bout, sur la terre,
Attendant la médaille et n'ayant rien reçu.

Le public, quoique Dieu l'ait fait gober et tendre,
Va filer devant moi, rapide, sans entendre,
Malgré mon ton gueulard, mes appels sur ses pas!

Au buffet du Salon, pieusement fidèle,
Il va dire en buvant son bock tout rempli d'ale:
"Quels sont ces épinards?" et ne comprendra pas.

N'est-ce pas bizarre, cette aptitude, ou plutôt cette servitude des belles choses sentimentales à subir la parodie et le besoin pervers de la leur infliger? Serait-ce un des signes cabalistiques auxquels se reconnaissent la beauté et le génie? Croyons-le pour excuser ces écarts sacrilèges, amusants tout de même, dont on peut dire, comme Napoléon des vaincus et des vainqueurs de Waterloo que la gloire du poète n'en pourrait souffrir, ni celle du parodiste augmenter.

Et puisque nous en sommes au chapitre des curiosités rares, est-il malséant de reproduire cette autre déformation profanatrice, joyau poétique qui émane d'un endroit célèbre par ses sources laxatives chères aux disgraciés de la digestion. Le titre de celle-ci est:

— CRUELLE ENIGME —

Ma vie a son secret, mon ventre a son mystère:

Un mal constipatoire en un banquet venu.
L'accès est sans remède, aussi j'ai dû le taire
Et les pharmaciens n'en ont jamais rien su.

Hélas! j'aurai passé près d'eux inaperçu
Toujours à leurs côtés et pourtant sans clystère,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Mais eux, quoique le sort leur fit l'oreille tendre,
Ils feront leur métier lucratif sans entendre
Le bruit de ma colique élevée sur leurs pas.

A l'austère Vitel incessamment fidèles,
Ils diront, en lisant ces vers privés de selles:
"Qui sait ce constipé?" mais ne le sauront pas.

Et puisque rien ne peut l'amoindrir, pourquoi les lecteurs de l'Avenir du Nord ne continueraient-ils pas la série des parodies? Avec un zeste d'esprit ce serait très drôle, et même, un agréable passe-temps.

MARISE

Saint-Jérôme, le 16 mars 1931.

DR EDGAR TURGEON
Chirurgien Dentiste
a ouvert un bureau à

— ST-JOVITE —

tous les samedis et dimanches, à l'année
Spécialités: Extraction des dents sans douleur — Dentiers
garantis — Couronnes et ponts en or solide — Plombages
en or, en argent et en porcelaine.

Bureau de Montréal: 2118, rue Centre. (Wilbank 0535)

J. A. BINETTE Enr.

Entrepreneur Plombier

Expert en Chauffage

69, av. Legault

Tél. 419

St-Jérôme

LE PRET
HYPOTHECAIRE

Il faut remonter au temps des Grecs pour trouver traces de lois hypothécaires.

Dans les temps plus reculés, lorsque les mœurs étaient pures, les lois étaient utiles ou au moins elles avaient le caractère de la plus grande simplicité.

On prêtait alors plus à la probité qu'à la propriété.

Mais la cupidité prenant un essor proportionné à celui de la civilisation il fallut édicter des lois propres à assurer la stabilité des contrats.

Or l'hypothèque est un contrat qui confère au prêteur un droit réel sur un ou des immeubles affectés à l'acquittement d'une obligation et qui lui sert dans quelques mains qu'ils passent.

C'est le plus parfait des contrats en ce sens que prêteur et emprunteur y trouvent des avantages égaux.

Il se présente dans la vie bien des cas où le propriétaire d'un immeuble a besoin de faire un emprunt pour agrandir son commerce ou son industrie sans qu'il tienne pour cela à vendre l'immeuble dont il est propriétaire. La valeur de l'immeuble est connue, le droit à la propriété l'est aussi, le premier par l'évaluation qu'en fait la municipalité, le deuxième par l'enregistrement obligatoire aux archives du gouvernement.

Un prêteur se présente, examine ou fait examiner la propriété et les titres, trouve le tout à sa satisfaction, et consents, d'accord avec l'emprunteur, à lui prêter pour une période déterminée, et généralement de cinq années, une somme qui ne dépasse pas un peu plus de la moitié de la valeur réelle de l'immeuble.

Le notaire rédige un acte conforme, le fait enregistrer et en délivre copies aux intéressés.

Le prêteur est satisfait de la transaction parce qu'en échange de son argent il lui a été accordé un gage qu'il pourra faire vendre en cas de non exécution des conditions du contrat par l'emprunteur, à l'une des échéances quelconques stipulées pour le paiement des intérêts ou du capital. Il est d'autant plus satisfait, qu'il est également assuré d'une substantielle indemnité pour compenser tous frais ou dépenses qu'il pourrait avoir à faire pour le recouvrement de sa créance.

D'autre part, l'emprunteur est tout aussi content que le prêteur parce qu'il a obtenu l'argent dont il avait besoin, sans perdre son droit à la propriété qu'il a donnée en gage et il est intéressé à acquiescer les obligations qui grèvent ce gage parce qu'elles ne représentent qu'une partie de sa valeur.

La sécurité du prêteur, on le voit, est absolue. Les années passent et le gage reste, suffisant et ample pour acquiescer l'obligation.

En plus de cette stabilité parfaite de garanties, le prêt hypothécaire est le placement le plus rémunérateur.

Pour se convaincre de la chose il n'y a qu'à jeter un regard sur la cote des valeurs industrielles les plus en vue et les plus stables. C'est à peine si ceux qui détiennent ces valeurs — les ayant achetées au cours moyen du marché — en tirent du quatre ou du cinq pour cent. Il en est de même pour les obligations, bons ou débiteurs de Sociétés, Compagnies ou même de l'Etat. C'est rarement plus de 5 1/2 pour cent que rapportent ces valeurs.

Or, de nos jours, il ne se fait pas de prêts sur première hypothèque à moins de 6 1/2 pour cent. Il s'en fait même à 7 et à 7 1/2.

L'hypothèque constitue donc un placement qui assure sécurité pleine et entière au prêteur par la stabilité des garanties et qui lui donne le rendement le plus rémunérateur.

IL SOUFFRAIT
DEPUIS 50 ANS

Si vous souffrez de constipation, lisez cette lettre enthousiaste de M. R. J. Foster (adresse donnée sur demande):

"J'ai souffert de constipation pendant les 50 dernières années. J'ai essayé toutes sortes de remèdes, qui ne me procuraient qu'un soulagement momentané. J'ai pris votre ALL-BRAN pendant six semaines et il m'a guéri. Je puis le recommander hautement comme un remède sûr pour la constipation.

Mangez cette céréale et débarrassez-vous de la constipation naturellement et sûrement. Deux cuillerées de ALL-BRAN chaque jour. Dans les cas obstinés, prenez-en à chaque repas. Faites cela et vous n'aurez jamais besoin de pilules ni de drogues.

ALL-BRAN de Kellogg ajoute le fer nécessaire à vos aliments. Demandez à votre épicer le paquet rouge et vert. Préparé par Kellogg à London, Ontario.

Kellogg's
ALL-BRAN

MOUVEMENT
POLITIQUE

A SAINTE-THERÈSE

L'Association de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse est devenue une réalité. Elle existe, forte et puissante, comptant dans ses rangs près de 150 membres décidés à travailler pour la cause libérale, libéraux sincères et convaincus. A la prochaine réunion de l'Association qui aura lieu lundi, le 13 avril prochain, il est probable qu'elle accepte au-delà de cinquante nouveaux membres qui y veulent signer leur droit d'admission.

Conquise et formée par un groupe de jeunes libéraux dont MM. Adonias Chartrand, Ernest Cyr, Donat Paquette, Clovis Charron, J.-D. Racine, Georges Charron, Fernand Lessard, Lionel Bertrand, elle a reçu lundi soir l'approbation de tous les libéraux de Sainte-Thérèse. La salle du Marché était bondée quand commença la première réunion de l'Association. Seuls les membres y avaient droit d'entrée. Les chefs libéraux de Sainte-Thérèse qui y sont venus ont été chaleureusement accueillis.

Les élections des officiers ont été tenues. Ont été élus: président et organisateur: Lionel Bertrand; vice-présidents: J.-D. Racine et Marcel Robillard; secrétaire: Donat Paquette; trésorier: Adonias Chartrand; directeurs pour la ville: Ernest Cyr, Gérard Parent, Marcel Labelle, Lionel Tétrault, Tancrède Le Sage, Léonard Dumais, Geo. Henri Beauchamp, Ronaldo Forget, Jos. Brière, Yves Leduc, Dr René Roy, Donat Chertand; directeurs pour la paroisse: Eddie O'Reilly pour la Côte Saint-Louis, Lucien Deschambault pour la Côte Nord, Jérôme Desjardins pour la Côte Sud, J. Hamilton pour le Bas de la Grande Côte.

Un siège demeure vacant pour le Haut de la Grande Côte: le directeur à ce poste sera nommé à la prochaine réunion. Le comité politique, présidé par L. Bertrand est composé jusqu'à date par MM. Clovis Charron, Henri Vermette, Georges Charron, Donat Paquette, Gérard Desjardins, Henri Bélanger, Ernest Bellemare. Un membre représentant la campagne dans le comité politique sera nommé à la séance régulière du 13 avril.

M. C.-H. Robillard, maire de la Ville, a prononcé avant l'élection un discours que tous les membres ont largement applaudi. Il a fait allusion à certaines accusations portées contre lui, et a déclaré qu'il était très satisfait du mouvement lancé par un groupe de jeunes. Il est de tout cœur avec l'Association. On remarquait dans l'assemblée la présence de MM. Aquila Delorme, Emile Dubois, V. Simard, E. Maillet et autres.

La prochaine assemblée aura lieu le 13 avril, lundi, à huit heures très précises. Outre l'assemblée régulière où d'importantes questions viendront sur le tapis, l'Association réserve à ses membres une formidable surprise. L'Association de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse est formée. Elle vivra quoiqu'on en pense. Elle deviendra puissante, solide et inébranlable. Du train où vont les choses, elle comptera sous peu ses 250 membres.

NOUVELLES DE
STE-AGATHE

L'AVICULTURE DANS LE NORD DE MONTREAL

Le Covoit coopératif des Laurentides établi à Sainte-Agathe des Monts est en opération. Il a été inauguré cette semaine et promet d'être un succès remarquable. A en juger par la correspondance qui arrive de toutes les parties de notre région, on peut dire que la population se rend compte de l'importance de cette œuvre et qu'elle veut s'y intéresser et en profiter. C'est la meilleure manière de témoigner notre reconnaissance au Département de l'Agriculture qui nous a accordé le généreux octroi de \$725.00 pour le paiement de ce Covoit de la compagnie Buckley le plus moderne qui soit et à l'honorable L.-Athanas David qui a été le promoteur de cette entreprise. Le Covoit coopératif sera administré par un Comité nommé par la Coopérative de Sainte-Agathe et composé comme suit:

Président: Rév. J.-B. Bazinet curé, Gérant, M. Dubé, aviculteur du Gouvernement et Secrétaire, M. J.-W. Dunsereau. Toute correspondance pourra être adressée comme suit. Covoit Coopératif des Laurentides, Sainte-Agathe des Monts, P. Q. L'administration donnera une prompt attention à toute commande ou communication.

MONT-LAURIER

— "Mon Oncle du Canada", comédie en trois actes, jouée par un groupe d'amateurs, pour aider à la fondation d'une bibliothèque paroissiale. Jeudi, le 9 avril prochain. Aussi, au profit de la même œuvre, une "devinette" dont la réponse sera donnée le soir même de la séance. Cette devinette consiste à trouver le montant exact d'un pot contenant marbres et argent. Vous aurez le tout si vous donnez la meilleure réponse. Un billet, 10 sous, trois billets, 25 sous. S'il arrive que plusieurs donnent le juste montant, le gagnant sera désigné par le sort.

Ce "pot" est exposé dans la vitrine, à la Librairie Populaire. — Mlle Alphonsine Desroches est dédicée au couvent des Soeurs Notre-Dame de Mont-Laurier, à l'âge de 70 ans. Le service fut chanté mardi matin, à la cathédrale.

— Mlle Emma Deschamps, Mlle Eva Paradis ainsi que M. Emery Saint-Arnaud de Val-Barrette, étaient de passage à Mont-Laurier dimanche dernier. — M. et Mme Jos. Lafontaine de Mont-Laurier, sont allés à Saint-Jérôme et à Montréal, la semaine dernière.



T'a pas ?



Tas pas déjà observé un groupe de gamins en train de se faire des compliments sur la rue?



Mais en approchant de chez toi, tu aperçois soudain ton fiston en train d'administrer une râlée au petit voisin.

dites simplement—

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."

Kerhulu & Odiau

1284, rue St-Denis, près Ste-Catherine
Hôtellerie française. 55 chambres
Chambres à partir de \$1.00. Garage, 50c.
Prix spéciaux à la semaine
Restaurant à la carte et à prix fixe
Dîner, 50 cts. Souper, 60 cts.
Cuisine française. — Vins et Bières de choix
Passez une agréable soirée au "MATOU BOTTE"
Cabaret parisien

ALBERT R. CLOUTIER
MARCHAND GÉNÉRAL
FERME-NEUVE, P. Q.

Profitez de nos spéciaux de chaque semaine
POUR DU COMPTANT SEULEMENT

MELASSE Extra Fancy	69c	CHEMISES DE TRAVAIL	69c
Barbade le gallon		pour hommes, à	
PETITES FEVES blanches	55c	J'ai un bel assortiment de PANTALONS BREECHES pour hommes, pour le printemps. A écouler à partir de	1.39
10 lbs pour			
GRAINAGES DE JARDIN	28c	CASQUETTES pour garçons, assorties de grands et de couleurs pour	59c
assortis, 3 paquets pour			
BISCUITS CHOCOLAT	15c	Nous avons aussi reçu un joli assortiment de CASQUETTES pour Pâques, ce qu'il y a de plus nouveau. A écouler à partir de	98c
la lb			
HADDOCK	5c	BAS DE SOIE de toutes les teintes nouvelles. A partir de	49c 59c 69c
la lb			
FLEUR D'AVOINE de belle qualité, 5 lbs pour	23c		
GRAISSE PURE	19c		
la lb			
PEINTURE spéciale pour planchers.	79c		
Jaune citron.			
La pinte	33c		
BALAIS cinq cordes			
Pour			

Spéciaux du 23 mars au 4 avril 1931

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges

Voisin du Marché

GRAINES DE SEMENCE

Tomates Earliana..... 25 cts l'once
Tomates Bijou hâtives de Chalk..... 25 cts l'once
Blé d'Inde sucré, Bantam de..... 20 cts la livre

PRODUITS FRANCAIS

Boldine Houde..... 0.85 | Urodonal..... 0.69
Phosphatine Falières 0.75 | Sirop Famel..... 0.68

Agence exclusive des Chocolats Laura Secord

Kodaks :: Films

Nous développons et imprimons pour amateurs

Service de messagers dans toutes les parties de la ville

QUALITE SERVICE SATISFACTION

par RACEY



Et tu te demandes pourquoi les parents n'exercent pas un contrôle plus sévère sur leur progéniture—



125F

CHRONIQUE DES LIVRES

**NOTES BIOGRAPHIQUES; PRO-
POS LITTÉRAIRES** par Jules S.
Lesage (ed. Edouard Garand, Mont-
réal).

On a déjà beaucoup écrit sur la
littérature canadienne, mais la pério-
de qui va de 1840 à 1880 n'est pas
encore connue complètement. Sur les
auteurs de cette époque surtout, nous
manquons de documents et des ren-
seignements qui seraient une lumière
indispensable à tous ceux qui veulent
connaître à fond les mouvements di-
vers de notre littérature et sa marche
progressive vers un art plus parfait.

Ce fut là la préoccupation de M.
Jules S. Lesage en écrivant ses NO-
TES BIOGRAPHIQUES. Le volume
qui comprend 260 pages traite prin-
cipalement de ces auteurs qui sont à
l'origine de nos lettres.

L'auteur parle longuement de Ph.
Aubert de Gaspé, de Marmette, de
Faucher de Saint-Maurice, de Chau-
veau, de Crémazie et de quelques au-
tres moins célèbres. Son étude sur Ar-
thur Buies est bien faite et dénote
un sens assez aigu de la critique d'a-
nalyse. Son personnage est campé.
C'est vivant.

M. Lesage cite copieusement ses
auteurs préférés. Plus d'un lecteur
qui n'a jamais rien lu de ces écrivains
trouvera dans le livre de M. Lesage
des extraits substantiels qui donnent
une idée assez juste du talent de
l'auteur dont il fait la biographie.

Ecrit dans une langue vive et aler-
te, ce document mérite d'être lu par
tous ceux qui s'intéressent aux cho-
ses de notre littérature.

ON VEND LE BONHEUR par
Mlle Jovette-Alice Bernier (Ed. Li-
brairie d'Action canadienne-françai-
se, Montréal).

Si l'on faisait le bilan des ouvrages
canadiens l'on verrait que les écri-
vains féminins tiennent une large
place, plus peut-être par la quantité
que par la qualité.

Ce mouvement d'écrire des chroni-
ques sentimentales, date de loin. Les
femmes éprouvent le besoin de tout
raconter. Elles se complaisent à dire
leur mal, leurs petites et grosses pé-
nies, leurs déceptions d'amour et à
chanter sur la harpe de leurs impres-
sions premières les couchers de so-
leil et les troubles clairs de lune.
Sur ce point beaucoup d'hommes
leur ressemblent. Et ce n'est pas là
un si grand mal. Seulement si le su-
jet n'est pas toujours intéressant, le
style devrait au moins y suppléer. Ce
n'est pas ce qui arrive généralement.

Mlle Bernier comme l'une
de nos meilleures poétesses (n'a-t-elle
jamais reçu un prix littéraire?) vient
de publier un volume de chroniques,
intitulé: ON VEND LE BONHEUR.
Les sujets appartiennent à la page
littéraire ou mieux la page "des da-
mes" de tous les journaux, grands et
petits. Elle seront diversement ap-
préciées. Il en est qui gardent encore
le souffle poétique qui régnait dans les
vers de Mlle Bernier. On y voit l'im-
pression de l'auteur qui possède beau-
coup de talent. D'autres par contre
manquent de style et d'originalité.
Les qualités d'écrivains de Mlle Ber-
nier sont assez importantes pour
qu'on la retrouve un jour dans un ro-
man où elle pourra tout à son aise
faire montre de ses aptitudes comme
prosauteur.

LA MER; LES MERS par M. Mau-
rice Manquat (ed. Librairie Beau-
chemin Limitée, Montréal).

La librairie Beauchemin vient de
lancer une collection "Scientia" des
plus soignées dans laquelle ont paru
déjà quelques ouvrages qui ne man-
queront pas d'intéresser tout le mon-
de.

Aujourd'hui elle nous donne LA
MER, LES MERS par M. Manquat,
docteur ès-sciences naturelles, pro-
fesseur à l'Université catholique
d'Angers. C'est dire que cet auteur a
toute autorité pour traiter de cette
question.

Voilà bien l'un des plus beaux
sujets qui puisse captiver l'esprit et
la matière. La mer! Elle fut chantée
par tous les grands poètes depuis que



M. J.-V. LÉONARD,
notaire, président de la Commission
Scolaire de Saint-Jérôme.

M. Léonard est candidat à la mai-
rie de notre ville, aux prochaines é-
lections municipales.

La mise en nomination des candi-
dats aura lieu le lundi 30 mars et la
votation le mardi 7 avril.

RAPPORT DU MAIRE M. LEOPOLD NANTEL

**SUR LES ACTIVITES DU CON-
SEIL DURANT SON TERME
D'OFFICE**

Comme c'est la dernière séance a-
vant les élections et que c'est une
coutume pour le maire sortant de
faire de faire une revue des activi-
tés du conseil pour le terme qui fi-
nit, permettez-moi de faire un ré-
sumé des principaux travaux qui ont
été faits par le conseil actuel.

Lors de l'élection de 1929, mon
programme comportait la construc-
tion d'un pont de l'avenue Castonguay,
la construction d'un nouveau
poste des pompiers et la construction
d'un pont de l'avenue Bélanger.

Ces différents projets ont été sou-
mis par referendum à l'approbation
des électeurs. Des règlements ont été
alors préparés, approuvés par les con-
tribuables, et les travaux ont été aus-
sitôt commencés. Les contrats ont
été donnés pour la construction du
pont de l'avenue Castonguay et du
poste des pompiers à MM. Laflamme
& Laflamme et, dès le mois de mai,
on a procédé à leur exécution.

La ville possède maintenant un ma-
gnifique pont en béton orné de lam-
padoirs et qui fait l'admiration de
nos concitoyens ainsi que des vi-
siteurs.

L'édifice du poste des pompiers
répond suffisamment aux besoins
de notre localité. Le coût du poste de
police, feu et marché est de \$66,302-
22. Le montant de l'emprunt est de
\$55,000.00, celui du contrat \$48,300.00.
La différence entre le montant de
l'emprunt et celui du montant dépen-
sé a servi à payer des extras et des
améliorations nécessaires, telles que
système électrique, système d'alarme
et de téléphone, stables pour chevaux,
rouleaux pour voitures, tour à
boyaux, poteau de chute pour les
pompiers, appareils de déclenchement,
supports des harnais et ferrures de
portes, etc.

Le coût de la construction du pont

le monde existe; elle fut exprimée
par les peintres et par les compo-
siteurs. C'est un sujet grandiose.

M. Manquat l'aborde au point de
vue scientifique, mais sa prose qui ne
manque pas de poésie et de clarté,
comme ces coups de soleil sur une
mer calme, donne à son ouvrage un
grand attrait.

Le volume est divisé en dix-huit
chapitres et il embrasse tous les su-
jets. La mer dans ses profondeurs
mystérieuses, la mer à sa surface, la
pêche, les courants marins, le rôle
du soleil et de la lune, etc. Cela est
captivant comme un beau livre de Ju-
les Verne, un peu écrit du reste dans
sa manière. Quarante et une photo-
graphies illustrent cet ouvrage de
science vulgarisée qui intéressera tous
les lecteurs.

DOMINIQUE

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-JEROME

MES CHERS CONCITOYENS,

Ceux qui me connaissent plus intimement conviendront, j'en
suis certain, que ce n'est ni l'ambition, ni l'orgueil qui me dictent l'acte
que je pose en ce moment.

Sollicité que je suis par un grand nombre d'entre vous que
j'ai toute raison de croire sincères, je me demande encore si j'obéis bien
au sentiment du devoir en m'imposant le sacrifice qui m'est demandé de
consacrer deux années au service de la chose publique en acceptant la can-
didature à la mairie de notre ville.

Ce n'est un secret pour personne qu'à l'heure de chaque élec-
tion des sollicitations m'ont été faites que j'ai déclinées, m'efforçant de
les diriger sur d'autres citoyens qui, à mon sens, offraient plus de quali-
fications que je n'en offrais moi-même.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble, comme il doit sem-
bler à tous, que si l'enthousiasme, la jeunesse, la confiance en soi et l'am-
bition sont des qualités précieuses, l'âge apportant avec lui l'expérience,
les connaissances, la réflexion, sont davantage indispensables dans l'ac-
complissement d'un devoir public.

Ayant fait partie en qualité d'échevin des administrations qui
ont eu à leur tête Me Camille de Martigny, Dr J.-Emmanuel Fournier et Me
C.-E. Marchand, je me suis efforcé de me rendre utile à tous dans l'accom-
plissement de mon devoir.

C'est donc avec une entière confiance que je sollicite votre
appui.

Dans quelques jours, j'ouvrirai un comité où j'espère pouvoir
vous rencontrer afin de vous exposer ma manière de voir sur l'administra-
tion des affaires de notre ville.

Veillez me croire,
Messieurs les électeurs,
Votre dévoué serviteur.

J.-VICTOR LEONARD

de l'avenue Castonguay est de \$67-
152.08. Le montant de l'emprunt est
de \$58,000.00 et celui du contrat \$51-
300.00. La différence entre le montant
dépendu et celui de l'emprunt a servi
à payer certaines améliorations non
comprises dans le contrat, telles que:
élargissement de l'avenue Castonguay,
achat d'une lièze de terrain de la
Regent Knitting Mills Ltd, démolition
et réfection de bâtisses si-
tuées sur cette lièze, mur de soutè-
nement, etc.

Comme il y avait en cette année
1929, des travaux considérables, don-
nant de l'ouvrage à toute notre po-
pulation, le Conseil a cru sage de re-
tarder l'exécution du pont de l'ave-
nue Bélanger à l'année 1930. Lequel
n'a pas été fait, vu le règlement dé-
fait en octobre 1930 et le referendum
désapprouvant le projet en décembre
1930.

Nous avons eu, en outre de la con-
struction du pont de l'avenue Castonguay
et celle du poste des pompiers en
1930, l'agrandissement de la Do-
minion Rubber Co. et la construction
du couvent des Sœurs de Sainte-An-
ne.

Le conseil municipal, tout en se
préoccupant de donner de l'ouvrage
aux ouvriers de la ville de Saint-Jé-
rôme, n'a pas négligé des affaires
d'amélioration: des règlements an-
ciens et non conformes à la loi ont
été amendés, tels que règlements de
police, en imposant une amende aux
passagers qui refusaient de payer
leur transport, aux clients de res-
taurants qui refusaient de payer le coût
de leurs repas, règlements de circu-
lation, règlement de l'hygiène, règle-
ments de canaux, entr'autres la solu-
tion du problème de la construction
d'un égout sur la rue Saint-Sauveur
dont le projet était à l'étude depuis
plus de 25 ans.

Le numérotage de plusieurs rues
a été refait, une Cour du Recorder a
été instituée en janvier 1930, la char-
te de la Ville qui n'avait pas été
révisée depuis 1915 a été de nouveau
complétée et refaite avec les derniers
amendements.

Des trottoirs en béton ont été faits
dans plusieurs rues aux limites sud
de la ville de Saint-Jérôme, rue La-
violette, Sainte-Marguerite, Desjar-
dins et autres.

La réclamation de la Compagnie
Gatineau Electric Light, quant à la
consommation de l'eau utilisée par
notre aqeduc, en suspens depuis plu-
sieurs administrations, a été définitive-
ment réglée.

La rue Laviolette a été élargie ain-
si que l'avenue Nantel.

Une installation d'appareils de
chloration pour suppléer au manque
d'eau de l'automne dernier a été ef-
fectuée.

La salle des délibérations du Con-
seil a été ornée de la galerie des
anciens maires de la Ville de Saint-Jé-
rôme.

La restauration des bureaux du
greffier et de l'ingénieur est termi-
née.

Le Conseil municipal de la ville de
Saint-Jérôme, que j'ai eu l'honneur
de présider depuis deux ans s'est oc-
cupé également des pauvres en leur
fournissant, depuis l'automne der-
nier jusqu'à aujourd'hui, 200 cordes
de bois d'arbres de la ville de Saint-
Jérôme, provenant de l'élargisse-
ment de certaines rues et de d'autres
qui étaient nuisibles pour le progrès
en général.

De plus, le conseil municipal a ob-
tenu en vertu de la loi du Chômage,
une somme de \$1,800.00 comme se-
cours directs pour les nécessiteux.
L'automne dernier, après que le ré-
glement pour la construction du pont
de l'avenue Bélanger eut été défait,
le conseil voulant venir en aide aux
sans-travail à l'approche de la sai-
son froide, a fait les pas et démar-
ches nécessaires pour obtenir en ver-
tu de la loi du chômage, un octroi et
la Commission a accordé à la Ville
de Saint-Jérôme, une somme de \$30-
000.00 dont \$15,000.00 fournis par les

gouvernements provincial et fédéral.

Grâce à cette somme, le con-
seil a été mis en opération, un grand
nombre de journaliers ont retiré de
cette manière, l'argent nécessaire
pour faire vivre leur famille durant
le dernier hiver et la pierre qui a été
concessée devra servir pour la répa-
ration de nos rues au printemps, et
pour la confection des avenues Pa-
ret et du Palais.

A même ce montant de \$15,000.00
des travaux d'aqueduc dès la saison
propice, seront faits et par le budget
de 1931, qui pourvoit un montant de
\$25,539.97 comme l'an dernier d'ail-
leurs, les chemins d'hiver dans la
ville de Saint-Jérôme ont été entre-
tenus à la satisfaction de tout le
public et l'enlèvement de la neige a
permis d'atténuer considérablement
la crise du chômage, tout en laissant
sur ces \$25,539.97 une réserve pour
l'entretien des chemins d'hiver.

En mars 1930, lorsque tout était
prospère dans la VILLE REINE, les
sports ont été encouragés et sous la
direction du Conseil municipal, un
carnaval d'hiver a été organisé qui
a eu pour effet d'attirer ici un nom-
bre de 450 raquetteurs et de donner
à notre Ville une publicité gratuite

MUSIQUE ET SPECTACLES

**7ème CONFERENCE SUR LA
MUSIQUE**

Jeudi dernier, le 19 mars, M. Jos.
Fortier, directeur de la Chorale de
Saint-Jérôme, nous a donné une ma-
gnifique conférence sur Félix Men-
delssohn.

Cette conférence était sous la pré-
sidence d'honneur de M. l'abbé Gau-
thier, aumônier au pensionnat des
Saints-Anges, de Saint-Jérôme.

Voici un très court résumé de la
conférence de M. Fortier.

Félix Mendelssohn naquit le 3 fé-
vrier 1809 à Hambourg. Il appar-
tenait à une famille israélite qui d'ail-
leurs s'illustra. Son père eut beau-
coup de succès avec une maison de
banque qu'il a fondée. Mendelssohn
et sa famille embrassèrent la religion
protestante.

Mendelssohn était un bel enfant à
la figure orientale. Il semble n'avoir
pas eu d'enfance. Tout jeune il com-
posa de fort jolies pièces. Goethe en
disait "C'est un rare et divin en-
fant". Goethe lui conserva son amitié
toute sa vie.

La fortune de son père permit au
jeune Félix de voyager un peu par-
tout et il remporta des succès en Ita-
lie, en Angleterre, en France, en Es-
cosse. Durant ses voyages, il compo-
sa des choses vraiment magnifiques,
entre autres "L'Ecossoise". Mais
son amour de l'Allemagne et des cho-
ses allemandes domina toujours.

Contrairement à tant d'autres il-
lustres compositeurs notamment Mo-
zart, Beethoven, Schuman, Mendels-
sohn n'eut jamais à subir les rigueurs
de la vie. Il eut une existence heu-
reuse parmi sa famille unie.

En 1836 à Francfort, il épousa Cé-
cile Jean Renaud, qui était fort belle.
Durant dix années il eut le bonheur
complet et la présence de cette fem-
me aimée lui adoucit le choc de la
mort des membres de sa famille. Il
mourut le 4 novembre 1847.

Mendelssohn a écrit des oeuvres

qui l'a mise en évidence parmi les
principales villes de la province.

Le seul procès auquel la ville a eu
à faire face est celui de Benjamin
Diamond au montant de \$5,000.00, et
jugement a été rendu en faveur de
la ville, renvoyant l'action avec dépens.
A la suggestion du conseil muni-

(Suite à la 6ème page)

splendides. Son ouverture "Le songe
d'une nuit d'été" a été écrite à l'âge
de 17 ans. Il a aussi composé des o-
ratorios magnifiques: il abordait en-
ce faisant des idées qui lui étaient
absolument étrangères. S'il n'a pas
dépassé par ses compositions, les plus
illustres compositeurs, c'est peut-être
qu'il lui a manqué un peu d'amertu-
me, un peu de douleurs....

Nous avons entendu les artistes
suivants qui illustrèrent la conféren-
ce de M. Fortier: Mlle Suzanne Fortier,
MM. Desmarais, Sanscartier et
Doyon.

Mlle Fortier et M. Desmarais sur-
tout ont été excessivement brillants.
Malgré des rappels Mlle Fortier n'a
pas daigné revenir jouer et ça nous
a peinés....

Les pièces interprétées furent les
suivantes:

"Caprice Brillant", Mlle Fortier.

"Doux Souvenir", M. Paul Doyon.

"Brise de Mai", M. Sanscartier.

"Rêve de Poète", M. Desmarais.

"Aurèle de Lumière", M. Sanscartier.

"Sur les ailes du rêve", M. Desma-
rais.

"17 variations sérieuses", M. Doyon.

M. Doyon a aussi accompagné les
artistes MM. Desmarais et Sanscartier,
au piano.

M. l'abbé Gauthier remercia le
conférencier et les artistes et fit l'é-
loge de l'art en général et de la musi-
que en particulier dans un langage
fort enjoué.

Les prochaines conférences sur la
musique auront lieu les 14, 21 et 28
avril prochains. On est prié de ne pas
oublier ces dates malgré leur éloigne-

ment relatif. Les conférenciers seront
M. Valois d'abord, dans une confé-
rence sur Offenbach. Cette conféren-
ce sera sous la présidence d'honneur
de l'honorable Juge Louis Consineau.
M. Casson sur Les Musiciens de la
Renaissance et M. Fortier (assisté de
Mlle Turner) sur "Le caveau Fran-
çais".

Comme on peut le constater, ces
conférences ne seront pas les moins
intéressantes.

Le Semaine de Musique s'est ou-
verte cette semaine à la salle Willis.
L'ouverture était confiée à M. J.-J.
Goulet, professeur, qui amena Mlle
Suzanne Fortier, une de ses élèves de
solfège, ici.

Nous devons être fiers de notre
concitoyenne car elle a joué d'une
manière admirable et a dû, cette fois,
retourner à son piano sous les rap-
pels incessants. Mlle Fortier joua
"Caprice brillant" de Mendelssohn
puis "Danse espagnole" de Gran-
adol.

Mlle Fortier a certainement un
brillant avenir de pianiste devant el-
le, si elle veut bien continuer comme
elle est partie. Elle mérite les félici-
tations les plus sincères.

Les cours de solfège continuent
toujours dans la salle paroissiale. Il
y a certainement des élèves qui n'ont
pas entendu M. le Curé annoncer la
chose.

Pour leur instruction, je rappelle
que les cours de solfège qui se don-
naient depuis octobre dernier, dans
la salle municipale, seront donnés à
l'avenir, tous les lundis soirs à 8 heu-
res, dans la salle paroissiale ou la
sous-sacristie de l'église. Qu'on ne
les manque pas. Nous aurons ces
cours jusqu'à la fin d'avril.

CHANTAL MORA

Chacun y trouve profit

Le prêt hypothécaire offre des avantages égaux au prê-
teur et à l'emprunteur.

L'emprunteur, qui est propriétaire, trouve facilement
ainsi l'argent dont il peut avoir besoin pour d'autres affai-
res et il l'obtient sans se déposséder de ses biens

Le prêteur qui lui fournit l'argent est assuré d'un inté-
rêt rémunérateur et dont le capital lui sera intégralement
remboursé à l'échéance, et la propriété sur laquelle il prête
se trouve gagée en sa faveur avec toutes les garanties né-
cessaires prescrites par la loi.

OUVERTURE DU MAGASIN LAMY

354, RUE LABELLE

Ancien local de feu Albert Prévost

VENDREDI 27 MARS

Avec un assortiment complet de

Marchandises Sèches et Merceries

Provenant partie du stock de M. Albert Prévost et d'un stock de banqueroute de
la faillite de H. Gélinas Limitée.

Tout doit être vendu sans réserve d'ici 3 semaines.

200 PATRONS de tapis ciré 1½
verge de large, valeur de 90c.
Pour la vente 49c

TAPIS CIREES pour table, à la verge,
45 pouces de large.
Pour la vente 25c

TAPIS CIREES 1½ verge de large,
valeur de 50c.
Pour la vente 39c

100 paires de COUVERTURES en
flanellote pour lits doubles, 1ère
qualité. Valeur de \$2.50 la paire.
Pour la vente 89c

200 TAIES D'OREILLERS en beau
coton point tiré. Valeur de 25c.
chacune. Notre prix
chacune pour 17½c

10,000 verges de beau COTON BEN-
GAL 36 pouces de largeur.
Val. 20c. pour la vente . . . 10c

10 pièces de beau COTON A DRAF
jaune et blanc. 2 verges de largeur.
Valeur de 50c.
Pour la vente 25c

20 doz de CORSETS pour dames, va-
leur jusqu'à \$2.00.
Pour la vente 25c

1 caisse d'INDIENNE de 36 pouces
de largeur. Nouveaux dessins, va-
leur de 25c.
Pour la vente 15c

200 MATS pour portes 14x27. 10
nouveaux dessins. Valeur
de 25c. 2 pour 15c

1,000 verges de SOIE RAYON. Bel-
les couleurs nouvelles. Val. 75c.
Pour la vente 39c

1 lot de SOIE A ROBES assortie de
toutes sortes, très nouvelle. Valeur
de 50c. à \$1.00
Pour la vente 25c

En foule au nouveau magasin dès 9 heures.

J. A. LAMY, 354, rue Labelle

Voisin de la Commission des Liqueurs

*Si vous voulez savoir comment
préparer toutes sortes de mets
économiques et appétissants*
DÉCOUPEZ CE COUPON

SIROP de MAÏS

EDWARDSBURG
CROWN BRAND

Ce célèbre Sirop de Recettes contient près de 200 recettes primées
choisies parmi 75,000 reçues de toutes les parties du Canada. Elles
ont été approuvées par un des plus grands experts en alimentation du
Canada. Ne manquez pas d'inclure 10 cents en timbres ou monnaie
pour couvrir frais de port.

The CANADA STARCH CO., Limited, Montréal

Nom _____
Adresse _____

DECES DE M. E. LAFLAMME

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Euchariste Laflamme survenu mercredi le 4 mars à l'âge de 82 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse Josephine Allard, un fils, Frédéric et deux filles, Fabiola (Mme B. Vinet) et Béatrice, deux frères, Elisée et Charles.

Les funérailles eurent lieu samedi le 7 mars, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par l'abbé Desnoyers, neveu du défunt assisté des abbés Chaumont et Brouillette comme diacre et sous-diacre.



M. EUCHARISTE LAFLAMME

Offrandes de messes, Bouquets Spirituels, Télégrammes, Sympathies: — Mme Euchariste Laflamme, M. et Mme B. Vinet, Famille Frédéric Laflamme, Mlle Béatrice Laflamme, M. Elisée Laflamme, M. Charles-Elie Laflamme, Rév. J.-C. Geoffron, Rév. P. C. R. Desnoyers, Rév. E. Ouellet, M. et Mme Arthur Chartré, Mlle Charré, Soeur Marie-Sainte-Eusèbe, s.p.m., Soeur Elzéar de la Croix, s.j.m., Soeur Marie-Ida, s.s.a., Famille Ovide Desnoyers, Famille Alfred Desnoyers, M. et Mme P.-H. Poirier, Mlle Bernadette Desnoyers, M. H. Tétraut, Famille Narcisse Vinet, Famille Phéline Dupras, Famille Gédéon Côté, M. J.-V. Léonard, notaire, Dr J.-G. Latour, M. J.-E. Parent, notaire, M. Gustave Léonard, notaire, Mme Hector Labelle, Famille Dr O. Bélanger, Mme Léon DeFoy, M. et Mme C.-E. Labelle, Mlle J. et T.

POUR LIRE EN VOYAGE

A mon ami R. L., directeur-gérant de l'Association des hôteliers de campagne.

Vous avez tous entendu raconter l'histoire de ce voyageur qui, arrivé très tard dans un hôtel de campagne, trouva la maison comble. Pas une chambre, pas un lit, pas même un canapé. Ne pouvant coucher dehors — c'était le seul hôtel de la petite ville — il obtint de se faire monter un lit sur une vieille table de billard boiteuse et étant très fatigué, il s'endormit immédiatement sur cette couche peu moelleuse.

Au petit jour, des coups frappés à la porte le réveillèrent. A moitié endormi, il cria: "Je n'ai pas demandé

DeFoy, Le Bureau de Direction et le Personnel de l'Avenir du Nord, M. et Mme Jean Simard, M. J.-H. Desjardins, M. et Mme L.-C. Taillon, M. Josephat Bastien, M. Paul Simard, M. Athanase Allard, M. Albert Piché, M. d'Assise Desjardins, M. Léopold Richer, M. Charles-Edouard Labelle, M. Arthur Lorrain, M. Wilfrid Morand, M. Josephat Bastien, M. et Mme Lévis Valiquette, M. et Mme H. Trudel, M. et Mme Camille Lorrain, M. Jos. Filion, M. Louis Beauchamp, M. Albert Beauchamp, M. Wilfrid Martin, M. et Mme R. Valiquette, M. F. Proulx, Mlle Bélanger, Mme et Mlle Bourassa, M. et Mme Aléxis Gauthier, Mlle Noelle Laflamme, Mlle Gilberte Labelle, M. J. Poirier, etc., etc.

Nous remarquons dans le cortège: MM. Octave Bélanger, Félix Bastien, Adrien Roehon, Nazaire Poirier, Honoré Lauzon, Adolphe Labelle, Gualbert Coupal, Ale. Cyr, Horm. Cloutier, Jos. Poirier, C.-J.-N. Tassdale, Antoine Beaudry, M. Helms, Gabriel Labelle, Paul-Aimé Castonguay, J.-B. Labelle, Joseph Dubois, M. Gareau et beaucoup d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La famille Laflamme remercie bien sincèrement les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. E. Laflamme, soit par offrandes de messes, sympathies, visite ou assistance aux funérailles.

qu'on me réveille, fiez-moi la paix. — Monsieur, dit la voix d'une servante, il faut vous lever c'est l'heure du déjeuner.

— Ça m'est égal, déjeuné sans moi, je veux dormir.

— Oui, monsieur... mais vous êtes couché dans la nappe.

J'ignore si l'histoire est authentique ou simplement exagérée, mais j'ai vu des choses si cocasses dans des hôtels de campagne que celle-là peut bien être arrivée.

Il y a bien des années, j'ai passé la nuit dans l'hôtel d'une petite ville de cinq mille habitants. Comme il couvrait, j'étais très fatigué de mon voyage en voiture par des routes impossibles et je m'endormis sans même examiner la chambre ou le lit. Dans le milieu de la nuit, une sensation étrange en même temps qu'une odeur "sui generis" me réveilla. A la hâte, j'allumai la lampe fumuse et, à ce moment, je me suis cru transformé en Peau-Rouge tellement j'étais couvert d'insectes rouge foncé qui me dévoraient littéralement. Vite je courus à la chambre de bain que je trouvais avec difficulté dans le corridor sombre. Dans une baignoire en tôle galvanisée, fort sale et sentant mauvais, j'ai pris un bain froid, car inutile de dire qu'il n'y avait pas d'eau chaude. Glacé, transi, élançant des dents, j'attendis le jour, assis sur une chaise soigneusement inspectée et au milieu de la chambre.

Le matin, j'ai pu avoir avec un morceau de bacon anémique et deux oeufs d'âge mûr, une tasse tiède d'un liquide décoré du nom de café, mais fait de choré et de croutons grillés.

A cette lointaine époque, le menu des hôtels était à la fois simple et mauvais. Du lard frais ou salé, du porc et parfois un morceau de vache enragée déguisée en bœuf, une tranche de veau mort-né ou un rôti de mouton septennaire. Du reste, quand le boucher de la ville tuait un animal, il n'en tuait pas d'autres tant que le premier n'était pas dévoré jusqu'au dernier morceau. Les filles de tables partageaient leurs devoirs entre le soin des voyageurs et ceux que demandaient certains petits godelots logés dans le fond de la cour sur laquelle donnait la salle à manger. L'odeur était absolument gratuite.

Le service laissait à désirer. A Sainte M. de B., une grosse mariotte me demanda d'un air rude: "Voulez-vous du thé ou du café... On n'a pas de café."

Le patron de l'établissement se promenait partout en manches de chemise et il est certain que cette chemise n'était pas changée plus souvent qu'à son tour.

Dans ce temps là, il n'y avait d'hôtels convenables qu'à Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières. Ailleurs, vous preniez toutes sortes de risques.

Mais les temps sont changés. L'an dernier, je suis repassé dans l'hôtel aux punaises et j'ai vu que l'ancienne maison avait été remplacée par une nouvelle, tout à fait moderne et pourvue des plus récentes améliorations. La salle de bain, spacieuse, étincelante d'émail blanc, avait une baignoire immaculée et un lavabo ultra-moderne, avec eau chaude. La lumière électrique inondait les corridors de lumière et donnait de l'effet aux tapisseries coquettes et de bon goût. Dans la salle à manger, des nappes d'une éclatante blancheur, des couverts reluisants et des fleurs sur les tables. Les filles de tables, en blanc, avec un coquet bonnet, étaient à la fois polies et avenantes en même temps que gaies, car tout le monde était gai dans une maison si riante semblant refléter notre vieille bonne humeur française. Les chambres étaient bien aérées et les lits parfaits à tous les points de vue. Quant au menu, il ne laissait rien à désirer, tant au point de vue de la variété que de l'abondance et les plats étaient bien présentés et appétissants.

Un hôtelier m'a expliqué le changement qu'il attribue au tourisme. Pour conserver les clients, il faut les satisfaire et un seul client satisfait vaut en annonce cent fois ce qu'il a fait gagner. De plus, l'intervention du gouvernement a fait beaucoup. Avec des règlements stricts et bien mis en vigueur, on obtient la bonne volonté, même des plus récalcitrants. Quand un inspecteur visite un hôtel et le trouve défectueux, il indique les améliorations à accomplir et si ses ordres ne sont pas observés, le permis est refusé. C'est pourquoi la province de Québec a aujourd'hui de bons hôtels dans les endroits les plus reculés. Les prix ont quelque peu augmenté, c'est vrai, mais tout le monde aime mieux payer deux fois plus cher et se trouver cent fois mieux, pouvoir coucher à l'hôtel ou y conduire sa femme sans crainte d'être dévoré.

Les hôtels bien tenus sont un avantage pour les voyageurs et aussi pour les hôteliers qui y trouvent leur compte. Les marchands et les commerçants d'une petite ville trouvent un certain orgueil dans des hôtels bien tenus et la prospérité générale de la ville s'en ressent.

Cela nous change du temps où une fille mal peignée et aux mains sales vous demandait: "Du steak de lard ou du steak de bœuf; on n'a pas d'autre chose."

P.M.B.

Remarque que ces prix sont beaucoup plus bas que ceux des catalogues, pour la même qualité. Je vous offre l'huile de lin pure, double bouillie ou crue au bas prix, le gallon... 1.10

le blanc de plomb pur 100 lbs pour... 14.00

Profitez de ces bas prix pour embellir et conserver vos maisons.

GAGNEZ 6.00 A 10.00 PAR JOUR. Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure auto, de Volcanisme, de Barbes. Bonnes positions. Écrivez ou venez voir. Livrez d'Informations Gratuite.

DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 R. V. ST. LAURENT, MONTREAL. Bureau de placement gratuit — À travers le Canada.

FUNERAILLES DE MME ED. PARENT

Vendredi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Edouard Parent (née Jeanne Grignon) décédée à l'âge de 41 ans, à l'Hôpital Notre-Dame, à Montréal, le 17 mars.

Une assistance considérable avait tenu à apporter un dernier témoignage d'estime à la regrettée disparue.

La levée du corps fut faite par le Rév. J.-B. Bazinet, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service assisté des Rév. J.-B. Charland et A. Béchar, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Le chœur de chant sous la direction de M. Jean-Paul Riopel, a exécuté la messe de Yon.

Parmi les chœurs on remarquait: MM. Ovide Massé, Albert Chartrand, Antoine Hamel, Téléphore Charbonneau, Georges Lortie, Lucien Meilleur, Lucien Boivin, Henri Gohier, Roland Groux, Gérard Côté et Maurice Brien. M. Jean-Paul Riopel accompagnait à l'orgue.

Les porteurs étaient des amis de la famille: MM. Dr J.-A. Lacasse, J.-A. Merrizzi, Dr Rodolphe Dazé, C.-E. Forget, J.-A. Cloutier et Lorenzo Bertrand.

Le deuil était conduit par son époux et ses fils, Claude, Léon et Robert; ses frères, le Dr Louis Grignon, de Mont-Laurier, et M. Claude-Henri Grignon, de Sainte-Adèle; ses beaux-frères, MM. Jos. Murray, L.-E. Parent, député du Comté de Terrebonne, Edouard Parent, J. Parent, de Sainte-Agathe; ses oncles, le Dr Edmond Grignon, et M. J.-H. Grignon, tous deux de Sainte-Agathe; ses neveux, MM. René Grignon, de Sainte-Agathe; Grignon et René Parent, de Sainte-Agathe.

Dans le nombreux cortège, nous avons remarqué: MM. Paul Parent, Gaston Parent, Maurice Drake, Richard Grignon, Jean Marchand, Léon Plouffe, Zotique Renaud, A. Perreault, Ulisse Hamel, Roméo Gohier, Joseph Morin, Omer Touchette, L. Saint-Louis, Ernest Marchand, Pierre-Emile Lortie, Albert Chartrand, Ovide Massé, Lucien Meilleur, Antoine Hamel, Téléphore Charbonneau, Georges Lortie, Lucien Boivin, Henri Gohier, Roland Groux, Gérard Côté, Maurice Brien, Delphis Chénier, Rémi Collins, Willie Etu, Adéard Courcelles, L.-U. Chausse, Dr Guy Lefort, Gérard Forget, Philippe Benoit, Arthur Pellerin, Léonidas Le-

gault, Joseph Chabouss, Camille Doré, Cois Beaulieu, Josephat Raymond, M. Maguire, Isidore Lanthier, P. Charland, S. Pilon, Cyrille Guindon, Ernest Béthune, J.-A. Bacon, L. Ladouceur, Omer Saint-Amour, Georges Libouin, Prime Belhumeur, Rodrigue Touchette, Jean-Louis Brissette, Maxime Lanthier, Edouard Barrette, Joseph Major, Zéphir Charette, Joseph Saint-Amour, Arthur Cyr, Zéphir Raymond, Honorius L'Allier, Honorius Vanier, Delphis Côté, Omer Légaré, François Martial, Jérôme Tourangeau, D.-Z. Guay, Eugène Guay, Léopold Gohier, Rodrigue Charbonneau, Joseph Godon, Ovide Godon, Isidore Guindon, Louis Paré, smel Thivierge, O. Charette, J. Gauthier, Israël Labelle, Alexis Gohier, Z. Lafontaine, E. Tourangeau, A. Aubry, Adrien Libouin, Roland Libouin, D. Labelle, Ovide Renaud, G. Campau, Félix Carrière, Henri St-Aubin, A. Deslauriers, A. Grignon, Odilon Lortie père, J. Beauregard, Ovide Godon, V. Prévost, P. Groux, L. Dufour, L. Lessard, Esdras Maille, Théod. Desnoyers, D. David, E. Groulx, A. Brien, F. Côté, Jos. Villeneuve, Wilfrid Métayer, Omer Boissclair, Jules Tourangeau, L. Meilleur, J. Labonté, A. Legault, Dollard Desjardins, Napoléon Saint-Aubin, Norbert Meilleur, Léo Lafontaine, Paul Lafontaine, J. Régimbald, Elie Paiement, J. Gratton, Joseph Carrière, J. Lucas, A. Beaudry, Emilien Desjardins, Jules Saint-Aubin, Jean Cantin, Luc Lafontaine, A. Brazeau, Joseph Beaulieu, E. Taillefer, P. Aubry, Ernest Provost, Les Révérends Frères du Sacré-Coeur accompagnés de leurs élèves, et autres.

Offrandes de fleurs: Son mari et ses enfants, MM. et Mmes Louis Grignon, Claude-Henri Grignon, J. Parent, Emile Parent, Marin Barbeau, J.-R. Brossard, P.-E. Gagnon, la famille de M. Jos. Murray, les employés de la Compagnie de bois et construction de Sainte-Agathe, M. le Dr Dazé.

Offrandes de messes: — M. le Dr et Mme Edmond Grignon, M. et Mme Henry Grignon, Mmes Jos. Grignon, MM. et Mmes P.-E. Parent, René Parent, J.-H. Grignon, L.-E. Parent, M. Raymond Masson, Mlle Berthe Parent, MM. et Mmes Antonio Méridi, Zotique Renaud, Mmes Jules Hone et ses enfants, MM. et Mmes Louis Paré, Guy Lefort, Mmes Dery, Pierre Lassier, R. Touchette, M. et Mme C.-E. Forget, Mme O. Lavallée, M. Clodomir Forget, Famille Guindon, Les Religieuses et les élèves du Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Bouquets spirituels: — Famille Mmes Louis Boucher, Mlle Marguerite Murray, Mlle Gertrude et Rolande Cyr, Mme Jules Marier, M. et Mme H. Aubry, Les pensionnaires de la 1ère division du Collège de Saint-Jérôme, Mme Noé Clément, Mlle Dénarie, les Révérends Frères du Sacré-Coeur et les élèves du Collège de Sainte-Agathe.

Télégrammes: — M. L.-E. Parent, député, l'honorable Jules-Edouard Prévost, M. Paul Parent, M. Lionel Danseur, M. Eugène Grignon, M. et Mme Henry Grignon, M. J.-A. Desjardins, Mlle Bernadette Lanthier, Mlle Augustine Blanc, Mme B.-W. Nyson, M. Victor Murray, les Chevaliers de Colomb de Mont-Laurier, Dr Fernand Dazé de l'Hôtel-Dieu, Maurice Brasset M. P., Martial Rhéaume M. P., Lucien Dubois M. P., M. et Mme L.-A. Michand, H. Desjardins, J.-B. Hurteau, Hercule Masson, A-

Famille Guindon, Un groupe d'amis du Dr Louis Grignon de Mont-Laurier, Mlle Antoinette Gelin-Lajoie, M. Gaston et Louis Cloutier, Famille Eugène Desroches, Le Personnel de l'Unité Sanitaire du Comté de Labelle.

Sympathies: — MM. Fernand Préfontaine, Edmond Brégent, Mlle P. Bazinet, le Révérend frère Cyrille, directeur du Collège de Saint-Jérôme, MM. et Mmes Georges Vanier, U.-D. Demers, Dr et Mme J.-A. Lacasse, MM. et Mmes J.-A. Bacon, P.-E. Beauchamp, Léo Brunet, Henri Parent, Mlle M. Longpré, M. Eug. Guay, MM. et Mmes J.-L. Bougie, Edouard Barrette, O. Massé, Henri Lachaine, le Bureau de direction et le Personnel de l'Avenir du Nord, M. et Mme Z. Laurin, MM. Léon-E. Globensky, Léo Lafontaine, MM. et Mmes G. Côté, Chs. Loiseau, Famille Rod. Charbonneau, M. et Mme Georges Libouin, Famille Omer Saint-Amour, La classe de 8ème et 9ème année du Collège de Saint-Jérôme, M. Roger Noisieux, Mme H.-L. Grignon, M. et Mme L. Bertrand, Mme John Flynn, M. et Mme A. Fournelle, Mlle Blanche Quesnel, Famille D. Côté, M. Raymond Masson, Mme Marin Barbeau, Frères Antonin et Eusèbe, du Collège de Saint-Jérôme, M. Gaston Gibeault, MM. et Mmes D.-Z. Guay, A. Boucher, Mme C. Prévost-Lamarre, M. Tétrault, Mme et Mlle Lambert, J.-E. Lachaine, Mme Hermantine R. Préfontaine, J.-A. Lamoureux, M. et Mme René Oumet, Mme Deligny Boucher, J.-M. Vermette, M. et Mme M. L. Guimont, M. et Mme Paul J. Forget.

En 1929, il concourut à Lachine, au concours central du Canada, à Ottawa, au concours National Canadien de Toronto, à London, Ont. et aux concours d'hiver d'Ottawa et de Guelph. A tous ces concours il fut champion et grand champion excepté au concours d'hiver d'Ottawa où il décrocha le grand championnat de réserve.

En 1930, à l'âge de cinq ans il suivit le circuit suivant: Concours central du Canada à Ottawa, concours National Canadien de Toronto, London, concours d'hiver de Guelph. A tous ces derniers il décrocha le grand championnat.

Leo Magnus n'est pas seulement un cheval de concours, mais aussi un reproducteur de haut mérite et les prix suivants l'attestent hautement.

En 1929, il obtint le 1er prix de progéniture au concours d'Ottawa, de Lachine et de celui d'Ottawa. En 1930, il obtint le même succès au concours central du Canada à Ottawa, à celui du Canadien National de Toronto, et à ceux de Guelph et de Lachine.

Un 1er prix digne de mention fut celui du groupe de cinq meilleurs percherons au concours National Canadien de Toronto où Leo Magnus II figura avec trois de ses fils.

Un de ses fils Leo Magnus III fut vendu à l'âge de deux ans pour la valeur de \$2000.00 à M. Duncan McTavish pour presider à la dénomination de son cheptel de juments entières.

Comme type de la force combinée à l'élégance. Son port de tête est élégant. Son cou bien arqué. Le tronc bien équilibré. Les membres sont superbes. L'ossature étant assez forte, les articulations profondes, larges et nettes. Les pieds sont larges. L'action est relevée et facile.

Dimensions: Tour de poitrine 7 pieds 5 pouces; Hauteur 17 mains 1 1/2 pouces; En dessous du genou, 10 1/2 pouces; En dessous du jarret, 11 1/2 pouces. Pesanteur 2070 lbs.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

Les "Black Horses"

De tous les étalons pur-sang de race percheronne, que la Brasserie Dawes met gratuitement à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour l'avancement de l'élevage, certainement le plus connu est

"Leo Magnus II"

Son succès aux divers concours de l'est lui assure une place toute spéciale. En 1928, à l'âge de trois ans, il prit part aux concours suivants: Lachine, Ormstown, Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Ottawa, et le Royal de Toronto. Il en sortit avec les lauriers suivants: cinq grand championnats et deux grand championnats de réserve dont l'un fut gagné au Royal de Toronto avec une très forte compétition.

En 1929, il concourut à Lachine, au concours central du Canada, à Ottawa, au concours National Canadien de Toronto, à London, Ont. et aux concours d'hiver d'Ottawa et de Guelph. A tous ces concours il fut champion et grand champion excepté au concours d'hiver d'Ottawa où il décrocha le grand championnat de réserve.

En 1930, à l'âge de cinq ans il suivit le circuit suivant: Concours central du Canada à Ottawa, concours National Canadien de Toronto, London, concours d'hiver de Guelph. A tous ces derniers il décrocha le grand championnat.

Leo Magnus n'est pas seulement un cheval de concours, mais aussi un reproducteur de haut mérite et les prix suivants l'attestent hautement.

En 1929, il obtint le 1er prix de progéniture au concours d'Ottawa, de Lachine et de celui d'Ottawa. En 1930, il obtint le même succès au concours central du Canada à Ottawa, à celui du Canadien National de Toronto, et à ceux de Guelph et de Lachine.

Un 1er prix digne de mention fut celui du groupe de cinq meilleurs percherons au concours National Canadien de Toronto où Leo Magnus II figura avec trois de ses fils.

Un de ses fils Leo Magnus III fut vendu à l'âge de deux ans pour la valeur de \$2000.00 à M. Duncan McTavish pour presider à la dénomination de son cheptel de juments entières.

Comme type de la force combinée à l'élégance. Son port de tête est élégant. Son cou bien arqué. Le tronc bien équilibré. Les membres sont superbes. L'ossature étant assez forte, les articulations profondes, larges et nettes. Les pieds sont larges. L'action est relevée et facile.

Dimensions: Tour de poitrine 7 pieds 5 pouces; Hauteur 17 mains 1 1/2 pouces; En dessous du genou, 10 1/2 pouces; En dessous du jarret, 11 1/2 pouces. Pesanteur 2070 lbs.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

\$100 par Mois . . . pour Vous!

Chaque mois, de chaque année, un chèque par la poste, pour un montant déterminé et invariable.

Un revenu sûr, votre vie durant, qui n'est ni exposé aux pertes de placements, ni affecté par l'état des affaires ou par d'autres causes de force majeure.

Un revenu garanti et permanent qui vous libérera de tout souci pour l'avenir... de tout ennui, de toute crainte, de tout danger de vous trouver dans cette classe indigente où se trouvent tant de personnes à un âge plus ou moins avancé.

Le plan de la Confederation Life constitue le moyen le plus sûr et le plus efficace de vous garantir un revenu régulier. Vous aussi, vous pouvez envisager l'avenir avec une confiance sereine si vous pouvez maintenant le parti de ne pas abandonner votre avenir au hasard, mais de vous ménager la sécurité qui vous est assurée par un chèque mensuel de \$100. Déposez ce coupon à la poste. DES AUJOURD'HUI, pour obtenir des renseignements complets. Vous n'avez qu'à le demander pour les recevoir sans encourir aucune obligation.

Confederation Life Association Toronto, Canada

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements complets au sujet de votre plan "\$100 par Mois".

Nom (M., Mme. ou Mlle.)

Adresse

MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA Henri Gareau St-Faustin Station

LA FEMME, CHARME ET CŒUR DU FOYER

A. Notre-Dame, Montréal.

Vendredi, le 21 mars

« Si le mari est la tête, écrivait récemment Pie XI, dans son encyclique sur le mariage chrétien, la femme est le cœur; et comme le premier possède la primauté du gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer pour siennne cette primauté d'amour. »

Tout ce qu'il y a, à sa raison d'être providentielle. Pourquoi le charme et la beauté de la femme? C'est pour qu'en embellissant le foyer, elle sache y retenir le mari, les enfants, les amis. Cette coquetterie, cet art de plaire, ne l'exerce-t-on pas trop souvent pour ceux du dehors, « quand on sort »? Il y a, certes, une parure qui convient pour le dehors, et une simplicité qui est de mise à l'intérieur; mais que cette simplicité ne soit jamais négligence, qu'elle soit sèverité et grâce.

Le foyer est embelli par la présence et la stabilité de la femme. Il faut des œuvres, parce qu'il y a des misères à soulager, et que le contact de la pauvreté est sain et réconfortant; mais que les œuvres soient surtout l'occupation de la jeunesse, de l'âge mur, et de celles à qui la Providence a accordé avec parcimonie les joies

de la maternité, et qu'Elle a prédisposées par là, à être mère des autres. Mais quand on a une nombreuse famille, surtout quand les aînés atteignent l'âge difficile de treize ou quatorze ans, la première œuvre de la mère doit être l'assiduité au foyer; la mère doit empêcher à tout prix que la famille puisse paraître aux jeunes « le monde où l'on s'ennuie ». Il n'est nullement nécessaire pour cela d'introduire chez soi toutes les distractions bruyantes et frivoles qui excitent seulement le désir d'aller en chercher au dehors, de plus bruyantes encore.

Les grandes sœurs, aînées ou cadettes, peuvent contribuer au charme du foyer. Combien de jeunes gens ont dû leur préservation à l'affection constante d'une sœur.

Un point surtout exaspère les jeunes gens: ce sont les querelles incessantes. Le livre des « Proverbes » dit qu'elles sont comme une pluie sans fin. Si l'on multiplie à tout propos et hors de propos les observations aux enfants, on risque de troubler la paix de la famille. Il n'est pas seulement inutile mais aussi dangereux, de rebattre les oreilles des grands garçons avec des comparaisons entre hier et aujourd'hui. On n'arrive qu'à les déprimer et à les décourager. L'exemple est bon et le R. P. Guittou souligne bien qu'il blâme les reproches incessants. Pour intéresser le jeune garçon, parlons-lui plutôt de son avenir, et au lieu de lui rappeler souvent la jeunesse laborieuse de son père, aidons sa jeunesse à prendre son vol.

Plût au ciel que toute femme réussît à acquiescer dans son foyer l'influence que possédait auprès de Saint-Louis, Marguerite de Provence. Au grand étonnement des Musulmans, Saint-Louis consultait la reine au sujet des plus graves décisions, « car disait-il, elle est la dame de nos pensées ».

Mais quand les plaintes ont pour objet des écarts de conduite, la mère doit-elle tout laisser passer sans rien dire? D'abord, elle doit tout faire pour prévenir ces crises; elle doit gagner l'affection de ses enfants, et la garder. Ceci bien compris, que les reproches soient mesurés et qu'ils ne soient pas incessants. Il faut que l'enfant sente que sa mère blâme sa conduite, mais jamais qu'il perd l'affection maternelle.

Pour être pleinement le charme et le cœur du foyer, il faut savoir prier. Monique vivait, et cela n'empêche pas le prodige Augustin, mais Monique priait, et Augustin devint un saint.

« Cependant, Mesdames, conclut le prédicateur, je n'ai garde d'oublier que dans notre belle langue française, dont vous êtes au Canada si jalousement conservatrices, le cœur n'est pas seulement symbole de l'amour, mais aussi de courage.

Donner du cœur, nous savons ce que cela veut dire; que ce soit aussi notre rôle au foyer; la noble mission que celle-là! Quand les forces morales du mari, des grands fils ou des frères aînés sont à bas, leur donner le coup de remonter. Quand le grand ressort de l'énergie paraît bloqué, lui rendre son jeu normal; s'il est cassé, le remplacer par un meilleur. A tous redonner du cœur; faire que tout marche et que Dieu soit content... Y a-t-il au monde un rôle plus magnifique?

Il y faut parfois de l'héroïsme. Mais l'héroïsme n'est-il pas dans les traditions de la femme?

Vous rappelez-vous cette scène grandiose d'un de nos plus vieux poèmes, le « Geste de Guillaume d'Orange », au soir de la bataille d'Aliscamps? Bataille âprement disputée dont l'enjeu était l'hégémonie de l'univers; la terre appartenait-elle demain au Christ ou à Mahomet? Au château-fort de Guillaume, en fait d'hommes, il ne reste qu'un portier pour veiller au pont-levis et un vieux prêtre pour prendre soin des âmes. Dans la salle d'honneur, les femmes, muettes, angoissées, prient parmi les enfants épouvantés...

Soudain un chevalier de grande taille, revêtu d'une armure demande qu'on lui ouvre.

— « Qui es-tu? »

— « Je suis Guillaume: vingt mille Sarrasins me poursuivent. Ouvrez-moi! »

Guilboure, la femme du baron se présente, regarde. Mais la nuit est épaisse. Guillaume a beau délaçer son ventail et rejeter son heaume, Guilboure n'est pas convaincue. Dans le lointain, on entend des cris de fureur, mêlés à des lamentations de femme.

— « Qu'est cela? interroge Guilboure. »

— « Ce sont, répondit Guillaume, des païens qui possèdent devant eux une cohue de prisonniers et de captives. Ouvrez-moi. »

Mais Guilboure est devenue comme folle de douleur et de colère.

— « Comment! Tu te prétends Guillaume et tu supportes une telle honte! »

Alors ce vaineux, cet exténué fusé de son heaume; puis l'épée au poing, fonçant seul sur les païens, leur arrache prisonniers et captives.

— « Voyons, suis-je cette fois Guillaume? »

Guilboure doute encore. L'idée de la défaite révolte sa fierté.

— « Si tu étais vraiment Guillaume, tu serais vainqueur. Où sont les Français? »

— « Morts! »

— « Où sont tes chevaliers? »

— « Morts! Morts! Ils sont tous morts! »

Lors, se dressant farouche et avec la soudaine résolution de la femme:

— « Pas de repos, s'écrie Guilboure. Il s'agit de venger Dieu et gens de France, Pars et va d'un trait réclamer l'aide de l'Empereur et des douze pairs. »

Et le baron remonte sur son destrier, pique des éperons et s'enfonce dans la nuit, à la recherche de ceux qui peuvent encore refouler la horde de Mahomet. En attendant son retour, Guilboure restait seule au château pour maintenir les cœurs vaillants et diriger la résistance.

Guilboure n'en aimait pas moins son Guillaume. Mais elle ne voulait pas que son amour l'empêchât de lutter pour la cause de Dieu. Aujourd'hui, comme au temps des Aliscamps, la lutte est vive, bien que sur un autre terrain. Le Christ a besoin de lutteurs qui, dans les combats de l'esprit pour sa morale et sa religion, sachent frapper de beaux coups.

N'empêchez pas ceux qui dépendent de vous de se donner aux combats de Dieu... Ne les retenez pas... Et si même Dieu faisait entendre à l'un ou à l'autre de vos enfants, en appel vers le dévouement plus complet de l'apostolat, vers le sacerdoce

ou le cloître, oh! ne le refusez pas. Vous souffrirez sans doute, mais Dieu et le salut des âmes valent bien cela. Vous serez de nouvelles Guilboure, vous renouvellerez le miracle des Aliscamps pour votre pays et pour Dieu.

NOS MUSES

Elles sont plaintives parfois, nos Muses! Elles arrivent voilées de noir, les yeux tristes et rêveurs, semblables à une mère désolée, à un orphelin abandonné... Et dans notre cœur s'élève la plainte, murmure confus de sanglots comprimés. C'est le glas de la douleur qui tinte ses coups lugubres. L'inspiration est mélancolique et profonde; sous chaque trait de plume, une larme semble couler. Il faut verser chez autrui le trop plein de cette liqueur amère qui comble notre pauvre cœur meurtri. Puis l'Espérance renaît, car la souffrance s'adoucit à se faire connaître.

Elles surgissent joyeuses, nos Muses, quelquefois. La joie sur leur front a posé son auréole, vêtues de lumière et, coiffées de soleil, elles ont dans le regard un peu de cette flamme qui égayé et réconforte. L'inspiration est alors douce et facile. Dans les vers mesurés, jaillissent fusées de rires, mots aimables et charmeurs. Le cœur a encore besoin d'un autre cœur pour y répandre de ce baume délicieux qui l'inonde. La joie s'intensifie à être partagée.

Elles arrivent indifférentes parfois, les Muses! Plus dans leurs yeux cette tristesse morose, plus sur leur front le nimbe de bonheur; leur regard est froid, leur physionomie austère. Le cœur, las de souffrir, las de jouir, ne songe même plus à aimer: il se laisse vivre. L'expression est banale; plus de cette tristesse provocatrice d'émotions sincères; plus de cette ardeur qui fait vibrer les cordes les plus sensibles. C'est l'heure de prier, d'attendre...

Ah! qu'elles sont charmantes parfois les Muses! Leurs yeux brillent d'un éclat nouveau, sur leurs lèvres se dessinent des sourires irrésistibles, quel charme dans la voix, quelle douceur dans le regard... oh! l'amor qu'il est facile d'écouter!... Un mot, une idée traduit nos sentiments. Notre plume se sent ensorcelée. C'est le lyrisme pur où l'âme épanche ses rêves en effusions plus libres avec l'abandon des forces spontanées; poésie faite d'imagination, de tendresse, de grâce, c'est une mélodie plutôt qu'un accord de gammes savantes. C'est le charme du soir après la journée...

N'est-ce pas qu'elles sont inconsistantes nos Muses? Et qu'il est difficile de leur résister lorsqu'elles passent ainsi indifférentes, moroses, gaies ou charmeuses.

S. GAREAU

APHORISMES

L'ENFANT

L'enfant doit être bien préparé pour l'école.

Et l'école doit être bien préparée pour l'enfant.

Avant que votre enfant y aille, visitez l'école et voyez par vous-même. L'eau est-elle propre et saine à boire?

Ne risquez pas que votre enfant soit infecté par la tasse commune à tous.

L'éclairage doit être parfait pour les yeux d'enfant.

L'enfant passe plus de temps à l'école, le jour, qu'à la maison.

La lumière doit venir par dessus l'épaule gauche de l'enfant.

Ne vous fiez pas à la parole des autres, allez vous rendre compte.

Un enfant peut avoir un poids normal; mais s'il entend mal, il ne sera jamais à la tête de la classe.

La mauvaise vision est cause que l'enfant ne réussit pas dans ses études.

La surdité chez l'adulte peut se retracer aux rhumes chez l'enfant, causés par des tumeurs adénoïdes et des amygdales malades.

Aucun enfant n'étudiera bien, s'il a des dents malades.

AVIS AUX CREANCIERS

Re: LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD.

Avis est par la présente donné à tous les créanciers qui ont changé d'adresse depuis la nomination du curateur en 1917, de bien vouloir donner avis par lettre au curateur à mon bureau à Montréal, 19 rue Saint-Jacques Est, le plus tôt possible, mais surtout avant le 8 avril 1931.

Avis est de plus donné à tous les créanciers qui n'ont pas encore produit de réclamation ou qui ne sont pas certains d'avoir produit leur réclamation, d'aviser le curateur le plus tôt possible et de produire leur réclamation sans délai, surtout avant le 7 avril, vu que le bordereau de dividende sera homologué par la Cour vers le 8 avril.

Mon représentant sera à l'hôtel Lapointe le 3 et le 4 avril pour recevoir les réclamations des créanciers qui n'ont pas encore produit, et qui pourront produire leur livret de banque ou toute autre pièce établissant qu'ils sont créanciers dans cette affaire.

V. LAMARRE, Curateur
BUREAU: 19, rue Saint-Jacques, Est
Montréal.
3 f. 13 M. 31.

PROVINCE DE QUEBEC

Ville Sainte-Agathe des Monts

Avis public est par les présentes donné par Rodolphe Dazé, greffier de la ville Sainte-Agathe-des-Monts, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, au bureau du conseil, à l'hôtel de ville, en la ville Sainte-Agathe-des-Monts, mercredi le 15 avril 1931, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, scolaires et intérêts mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêt et dépens ne soient payés avant la vente.

Propriétaire	No. Cadastre	Taxes Munc.	Taxes Scol.	Intérêt	Total
Beauchamp	Part. 14 Borné en front par la rue Tour du Lac d'un côté à l'ouest par M. Paquette ou représentants, de l'autre côté à l'est par M. Paquette, en profondeur par le Lac des Sables dans le 4ième rang Bérésford.	20.63	117.02	8.88	146.53
Campeau A.	Part. 11C Borné en front par la rue Saint-Venant d'un côté au Nord par J. O. Laverdure, de l'autre côté au Sud, par W. Cléroux en profondeur J. Desroches et H. Prévost, 3ième rang Bérésford.	33.72	13.00	4.01	50.73
Cléroux Dame W.	Part. 11C Borné en front par la rue Saint-Venant d'un côté, au Nord par A. Campeau, de l'autre côté au Sud par E. Mantle en profondeur, H. Prévost et O. Godon. 3ième rang Bérésford.	44.89	14.32	5.66	65.07
Courcelles H.	11A-240-247 4ième rang Bérésford.	4.50	5.20	1.20	10.90
Fournelle J. A.	Part. 11A-14 Borné en front par la rue Saint-André, d'un côté par la rue Saint-André, de l'autre côté par F. Allard en profondeur par H. Gris dans le 4ième rang Bérésford.	91.44	11.72	8.30	111.46
Godon Bruno	12A-182 4ième rang Bérésford.	46.92	2.60	4.86	54.38
Godon Bruno	12A-246-247-248-255-256-257 4ième rang Bérésford.	99.75	11.70	10.47	121.92
Godon Bruno	12A-192-193-194-195 4ième rang Bérésford.	95.28	6.50	9.78	111.56
Godon Bruno	12A-219-220 4ième rang Bérésford.	39.52	6.50	.79	46.81
Godon Bruno	12A-171 4ième rang Bérésford.	57.09	4.56	6.15	67.80
Godon Bruno	12A-213-214 4ième rang Bérésford.	86.66	2.28	8.07	99.01
Godon Bruno	12A-221-222 4ième rang Bérésford.	43.97	4.55	1.70	50.22
Godon Bruno	12A-274-275 4ième rang Bérésford.	39.66	6.50	1.55	47.71
Godon Brune	12A-291-292 4ième rang Bérésford.	11.47	6.50	.55	18.52
Godon Succession	12A-318 4ième rang Bérésford.	6.78	1.63	.45	8.86
Godon Succession	12A-186-187 4ième rang Bérésford.	44.28	2.60	5.17	52.05
Gnimont L. M.	12A-253-254-262-263-304-305-306-307-308-309 4ième rang Bérésford.	165.17	57.07	28.96	251.20
Héty Nap.	Part. 11A Borné en front par la rue Saint-David, d'un côté par J. Morin de l'autre côté par J. Grignon en profondeur par le No. 10 4ième rang Bérésford.	50.67	73.65	10.29	134.61
Héty Nap.	11A-72 4ième rang Bérésford.	75.35	88.15	14.83	178.33
Héty W.	110-1-2-3 3ième rang Bérésford.	77.27	29.52	7.23	114.02
Héty W.	Part. 11C, Borné en front par la rue Larocque d'un côté par la rue Thibodeau, de l'autre côté par J. Desroches en profondeur par H. Prévost, dans le 3ième rang Bérésford.	74.60	1.39	7.51	93.50
Héty W.	Part. 10 Borné en front par Pacific Canadien d'un côté Cie. de Construction et Bois de l'autre côté et en profondeur par A. Légaré dans le 4ième rang Bérésford.	197.13	211.15	45.90	454.18
Héty W.	Part. 11C Borné en front par la rue Larocque, d'un côté par la rue Thibodeau, de l'autre côté par Dame E. Labrosse en profondeur W. Héty et F. A. Desjardins, dans le 3ième rang Bérésford.	210.25	168.35	40.31	418.91
Héty W.	Part. 11C Borné en front par la rue Larocque d'un côté la rue Thibodeau de l'autre côté les Filles de la Sagesse en profondeur les Filles de la Sagesse et le No. 11C-1 3ième rang Bérésford.	252.53	54.60	45.85	352.98
Labrosse Dame E.	Part. 11C Borné en front par la rue Larocque d'un côté les Filles de la Sagesse, de l'autre côté W. Héty en profondeur J. M. Fortin, H. Monette, J. A. Liboiron dans le 3ième rang Bérésford.	52.28	13.66	4.23	70.17
Laframboise A.	Part. 11C Borné en front, par la rue Saint-Venant, d'un côté B. Kindistum de l'autre côté O. Hamel en profondeur A. Lanthier dans le 3ième rang Bérésford.	25.72	13.99	2.36	42.07
Lalande A.	12A-239-240 4ième rang Bérésford.	53.53	9.75	6.37	69.65
Lewer W.	13A-29-30 4ième rang Bérésford.	58.78		4.34	63.12
Matte J. E.	Part. 10 Borné en front par la rue Principale, d'un côté P. Ménard et J. M. Ménard, de l'autre côté et en profondeur R. Charbonneau dans le 3ième rang Bérésford.	24.37	33.07	3.50	60.94
Matte J. E.	Part. 10 Borné en front par la rue Principale d'un côté R. Piché de l'autre côté O. Choquette en profondeur ville Sainte-Agathe et E. Brunet dans le 4ième rang Bérésford.	33.37	16.90	2.56	52.83
Nardella P.	Part. 15 Borné en front par la rue Tour du Lac, d'un côté L. A. Michaud de l'autre côté et en profondeur Succ. Baumgarten, dans le 4ième rang Bérésford.	175.06	220.70	26.32	422.08
Prévost H.	Part. 11C Borné en front par la rue Thibodeau, d'un côté J. Desroches et W. Héty, de l'autre côté G. Godon et en profondeur par A. Campeau, dans le 3ième rang Bérésford.	21.79	1.63	.49	23.91
Robert D.	Part. 10 Borné en front par la rue Saint-Joseph d'un côté de la rue Béhémier de l'autre côté A. E. Lortie en profondeur B. Kindistum, dans le 4ième rang Bérésford.	49.20	13.65	4.87	67.72

Rodolphe Dazé
Greffier

LE SOIN DE VOTRE VUE

Pour goûter pleinement la lecture au foyer, il faut éviter la fatigue des yeux.

CONSULTATIONS: 10 hrs. a. m. à 7 hrs. p. m. Vendredi et Samedi exceptés

FAITES-NOUS EXAMINER VOTRE VUE SANS RETARD

Institut d'Optique Quimet

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

4228, rue St-Denis, près Rachel,

Montréal



Le Shredded Wheat pour le Carême

Le Shredded Wheat est une véritable nourriture pour le Carême et il procure tous les éléments régénérateurs contenus dans le grain de blé entier. Rien n'y est ajouté, rien n'y est enlevé. Il est léger, nourrissant et facilement digérable. Mangez-le avec du lait ou de la crème et vous serez bien portant et fort, et prêt à toutes les épreuves d'endurance physique et mentale. Etant déjà tout cuit, c'est la nourriture idéale pour le Carême.

SHREDDED WHEAT

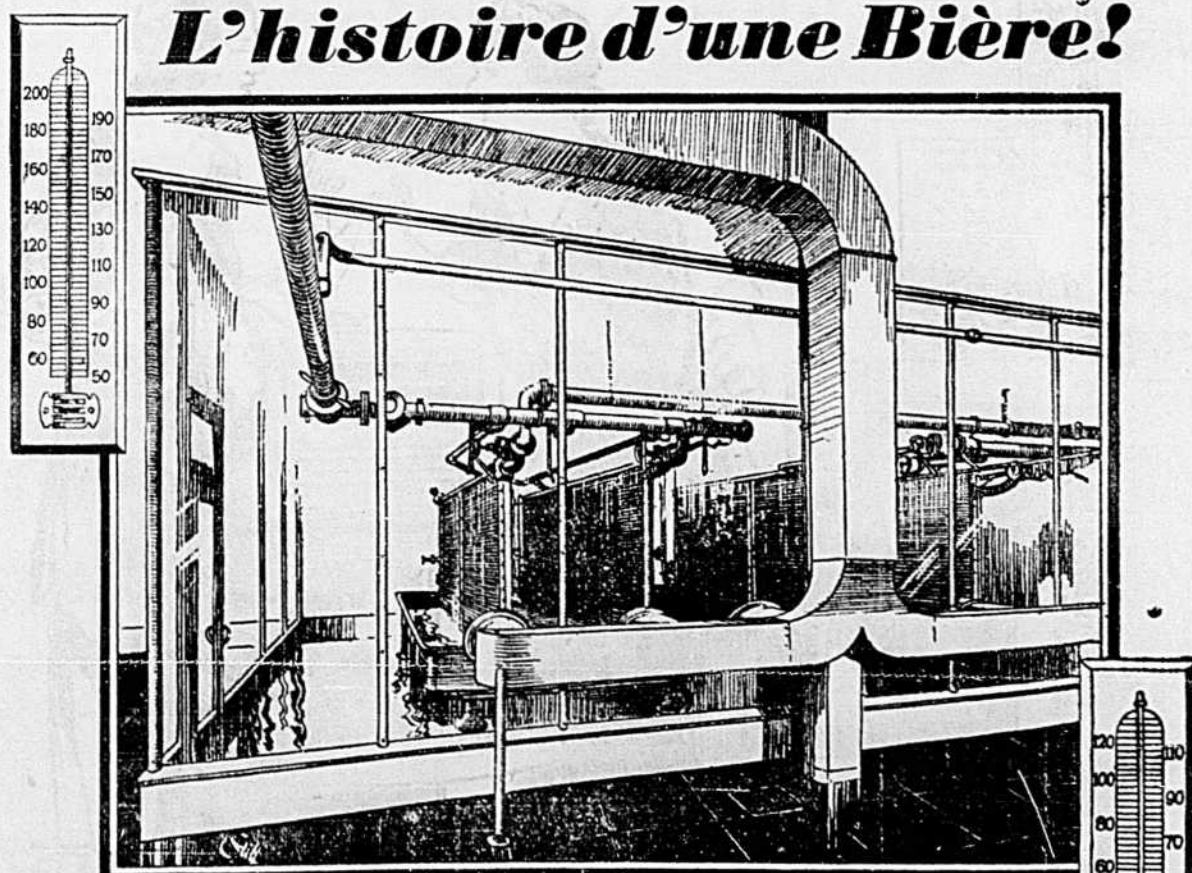


AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Et voilà!

L'histoire d'une Bière!



La 8ème d'une série

Une chambre entourée de verre dans laquelle l'air est filtré

Le refroidissement du moût de la Bière Dow "Old Stock," après ébullition dans la chaudière à cuisson, a lieu dans une chambre spéciale entourée de verre, où passe un air qui a été lavé et filtré.

Le moût provenant de la chaudière à cuisson coule, par un refroidisseur en cuivre de construction spéciale, dans des récipients qui sont raccordés aux tuyaux en cuivre conduisant à la chambre de fermentation.

Ce procédé a pour but d'aérer le moût et de l'amener à la température la plus favorable à la fermentation, après addition de la levure. Il le prépare au parfait développement des qualités qui font de la Bière Dow "Old Stock" le breuvage délicieux et satisfaisant que savent si bien apprécier les connaisseurs.

Bière

Dow
Old Stock

Rapport du Maire...

(Suite de la 3ème page)

Un comité pour la construction d'un hospice-hôpital a été également formé et la Ville a généreusement fourni un terrain connu sous le nom de "Terrain d'exposition" évalué à la somme de \$25,000.00 et a donné un octroi en argent de \$25,000.00 faisant

un total de \$50,000.00. Et grâce au concours du conseil municipal et des principaux citoyens de la ville, ce projet depuis si longtemps caressé par les autorités religieuses est sur le point de se réaliser.

Le Conseil municipal tout en faisant des améliorations en se préoccupant de solutionner la question du chômage, a réussi à administrer les affaires publiques avec économie et sans pressurer les contribuables, tel que le démontre le résumé suivant du total du compte revenus et dépenses pour les années 1927, 1928, 1929 et 1930:

Année	Revenus	Dépenses	Surplus	Déficit	Taux de cotisation
1927	\$120,129.36	\$106,483.71	\$13,645.65		\$2.48
1928	133,018.81	137,084.04		\$4,065.23	1.82
1929	175,972.11	144,268.35	31,703.76		2.90
1930	191,043.91	157,872.26	33,171.65		2.80
1931					2.60

Nous constatons donc par ce tableau qu'une réduction dans le coût de cotisation s'est effectuée en 1930 et une autre de \$0.20 en 1931.

Avant de terminer, je tiens à remercier les échevins qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour m'aider à réaliser le programme que je m'étais tracé et pour administrer les affaires municipales depuis deux ans.

Je prie les échevins de continuer à faire leur devoir comme par le passé et à ceux qui devront de nouveau briguer les suffrages: "Succès".

J'ai pu, durant mon terme, avoir commis certaines erreurs et mécon-

tenté des contribuables de mes amis, mais j'ai cherché avant tout l'intérêt général des contribuables, du pauvre comme du plus fortuné, et je laisse mon mandat de maire avec la satisfaction du devoir accompli.

Je remercie les échevins pour les paroles élogieuses qu'ils ont bien voulu prononcer à mon adresse ainsi que les employés de l'Hôtel de Ville pour leur dévouement à mon égard et les contribuables de la confiance qu'ils ont bien voulu me témoigner durant le terme 1929 à 1931.

(Signé) LEOPOLD NANTÉL, Maire.

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de CLAUDE SERVAN

27 mars 1931.

Un coupon et 25 sous en timbre-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Claude Servan, à l'Avenir du Nord, Saint Jérôme.

Orietta. — J'ai entendu vainement cette lettre sollicitée pour faire une étude graphologique complète; mais voilà, qu'à l'instar de sa sœur Anne, je regarde... (dans mon courrier, chaque semaine) et je ne vois rien venir! Donc, en toute probité, je m'exécute, redoutant plus que tout, de ne pas acquiescer à votre désir d'être analysée, en plus, de vous frustrer de votre dû. Ceci dit, afin d'éviter tout malentendu, j'en viens au sujet qui vous intéresse: Vous êtes sensée, réfléchie, plutôt sérieuse, vous jugez froidement les gens et les choses. Toute simple, sincère, très franche. Vous êtes bonne, généreuse, active, capable d'un grand dévouement. Aucune vanité, même la modestie est accentuée. La volonté n'est pas très forte sans être tout à fait faible. L'activité est égale, routinière. Un peu de susceptibilité qui cependant est combattue par la générosité et beaucoup de bon sens. L'humeur est variable, mais on y retrace l'habitude de se dominer et de garder pour soi ses impressions pénibles. Souvent attristée, plutôt rêveuse, très impressionnable. Seriez-vous un tantinet sentimentale, voire même romantique? Sociable, et gaie à certaines heures, vous retombez subitement dans vos rêveries, "voyages au pays des songes" qui dénotent que vous conservez bien des illusions, et une grande puissance d'imagination. Sensible, nerveuse et facilement attristée, vous êtes tout particulièrement influençable.

Juanita. — Tempérament nerveux et délicat, humeur et activité très négatives. Elle a un bon cœur affectueux, mais elle est tellement réservée que bien peu se doutent des trésors de tendresse qu'elle garde en réserve. Elle n'est pas égoïste et elle sait se dévouer, mais elle manque de cet élan, de cette aisance qui font le dévouement si aimable. Sensée, raisonnable, assez pratique, elle a peu d'imagination et elle est un peu routinière. La volonté est ferme et décidée; ses inégalités d'humeur ne l'empêchent pas de vouloir fortement. Pas de vanité, au contraire une simplicité et une modestie inaltérables. Plus timide qu'on le croirait. Quand elle est de bonne humeur, elle est très gaie. Elle est encore à l'âge où la vie peut vraisemblablement la modifier beaucoup. D'une grande franchise, elle est sincère dans ses amitiés.

Moujik. — Suis-je en face d'un bohémiste?... Et, pourtant, il est ce "Moujik" d'une délicatesse de sentiment, d'un goût raffiné, amateur d'œuvres d'art. C'est un impressionnable, un nerveux, qui sent battre dans sa poitrine un cœur aimant tendre et bon. Il peut même être très dévoué à ceux qu'il aime, étant complaisant, actif et généreux.

L'humeur est capricieuse; Il est vif, emporté, une volonté impulsive, autoritaire et ferme. C'est à ses heures, un rêveur, qui s'attriste facilement. Il est susceptible, et sinon jaloux, du moins très exclusif. Il ne



M. CELESTIN DESJARDINS

qui a été réél maire de Saint-Juvier pour un huitième terme, aux élections municipales de janvier dernier.

Il n'a ni se décider, ni résister, il est très influençable. Beaucoup plus sensible qu'il n'aime à le paraître, il est délicat et très réservé; mais au premier abord, paraît plutôt froid; il gagne à être connu, et pour le sentir expansif il faut être de ses amis intimes. Droit, franc, loyal, il ne flanche jamais à sa parole donnée! Un peu impatient, porté à des contradictions vives, mais peu tenace dans la discussion. Assez pratique et capable d'administrer sagement ses affaires, il a sûrement un talent d'administrateur développé, s'il est en revanche: un d'artiste tant soit peu bohème!

P. S. — Andrée et Silencieuse voudront bien prendre note de ce qui est dit plus haut, à leur compagnie Orietta. Malheureusement leurs manuscrits étant brûlés, qu'elles veulent bien m'adresser chacune, une lettre au courant de la plume, sans coupons et sans argent.

Claude SERVAN

FERME-NEUVE

— Dimanche, 15 mars, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Damien Brunet.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse (née Emma Charron); trois fils: Arthur de Montréal, Daniel et Rodrigue de Ferme-Neuve; six filles: Mme E. Piché (Anna), Mme O. Caron (Florida) de Montréal, Mme J. Brunet (Albina), Mme M. Lapointe (Marie) de Ferme-Neuve, Mme A. Lapointe (Rose) de Mont-Saint-Michel et Mlle Alphonsine de Ferme-Neuve; un frère: M. Zolique Brunet de Jamot, Ontario.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à 9.30 hres, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Saint-Pierre du Séminaire de Mont-Laurier.

Les porteurs étaient: MM. J. Brunet, M. Lapointe, A. Lapointe, ses gendres, et T. Prud'homme, son cousin.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Daniel et Rodrigue, ses fils; Mme E. Piché, J. Brunet, M. Lapointe et Mlle Alphonsine, ses filles; Mmes Daniel et Rodrigue Brunet ses belles-filles; Mlle Simonne Brunet, Mmes H. Morin et U. Daoust, Mlle Ida Lapointe, Mlle Ida et Claire Brunet, Mlle Béatrice Lapointe, ses petites filles; MM. Hervé et Simon Lapointe, M. Lucien Brunet, M. Gérard Lapointe, MM. René et Fernand Brunet, ses petits fils; quelques autres parents, un grand nombre d'amis de Ferme-Neuve et les Rvdes Sœurs Sainte-Croix avec leurs élèves.

Offrande de Messes: — M. le curé Martin.

Bouquets spirituels: — M. et Mme Albert Bouffard, M. Eug. Piché, M. et Mme Damien Piché, Mlle Alice Brunet, M. Lionel Piché, Mlle Claire Piché, M. et Mme O. Caron, M. et

VAL-BARRETTE

— Mlle Jeannette et Béatrice Desjardins sont en voyage à Saint-Faustin; en route pour Montréal.

— M. Joseph Matte et son fils Rômi, et Mlle Jeannette Piché, étaient de passage à Montréal pour assister aux funérailles de M. Auguste Oumet.

Un Délicieux
POUDING AU
CAMEL

Ce n'est qu'une des 180 délicieuses recettes que vous pouvez employer quand vous recevez votre exemplaire du livre "La Magie Culinaire" Gracie à lui vous apprendrez comment relever le goût de votre cuisine avec le lait condensé Eagle Brand

Borden Co., Limited,
115 George St., Toronto.
Veuillez m'envoyer un exemplaire gratis de votre nouveau livre de cuisine.
Nom: _____
Adresse: _____

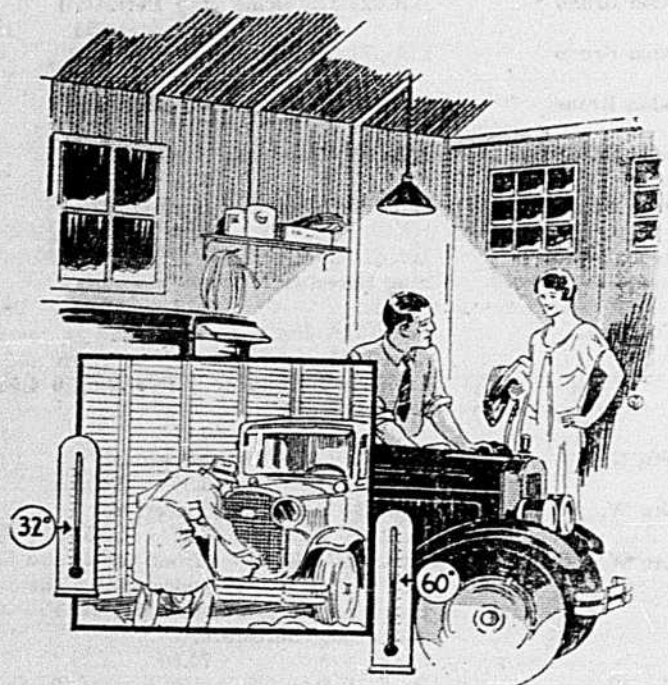
EAGLE BRAND SUCRE CONDENSÉ

Mme A. Brunet, Mme Achille Lacasse, Mme E. Piché, Mme J. Brunet, Mme M. Lapointe, Mme A. Lapointe, M. et Mme Daniel Brunet, M. et Mme Rodrigue Brunet, Mme Dieudonné Ouellette, Mlle Alphonsine et Simonne Brunet, M. et Mme H. Morin, M. et Mme U. Daoust.

Lettre de sympathies: — Les élèves de l'institut de Nazareth.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies.

Avez-vous déjà essayé de démarrer un AUTO FROID ?



AVEZ-VOUS déjà passé une demi-heure à tourner la manivelle d'un automobile par un matin froid? C'est un bon exercice... mais plutôt ennuyeux pour les voisins.

Vous est-il jamais venu à l'idée de doubler le garage de TEN/TEST et d'empêcher ainsi le froid nocturne d'y pénétrer?



Pour informations détaillées, estimés, etc., adressez-vous à

ELIE MEUNIER

Téléphone 27w

St-Jérôme, Qué.

Vous pouvez le faire facilement. Le coût en est presque insignifiant mais quelle différence cela fait!

Le TEN/TEST se pose si facilement, avec une scie et des clous, comme le bois. Et il vous donne cinq huitièmes de pouces d'une parfaite isolation, assez solide pour durer toute une vie.

Donnez-nous l'occasion de vous expliquer comment faire de votre garage d'été un garage de toute l'année avec du TEN/TEST.

SAINT-CANUT

— Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Théophile Gauthier à l'âge de 91 ans et cinq mois.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles: révérende Sœur Rose-Anne, congrégation des Sœurs Grises; Mme P. Jérôme et Mme T. Labelle, Mlle Philomène Gauthier; deux fils: Théodore et Albert Gauthier; trois frères: Théodore, Joseph et François Gauthier, plusieurs petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants.

Les porteurs étaient: MM. F. Gauthier, Pierre Jérôme, Frédéric Labelle, William O'Connor, Aldéric Labelle, Edouard Dunn.

Dans le cortège on remarquait: Les enfants du défunt, MM. Pierre, Jérôme, Frédéric Labelle, V. Labelle, Sam Ouellette de Mont-Laurier, Ch. Ouellette de Ferme-Neuve, Joseph Saint-Jacques, Delphis Gauthier, Wilfrid Gauthier, Elphège Desjardins, M. et Mmes Ubald Ouellette, Joseph Saint-Vincent, Victor Vermette, Patrick Beaulme, Aldéric Legault, E. Dunn, Adélard Caron, MM. William O'Connor, Clodomir Huot, Ladger

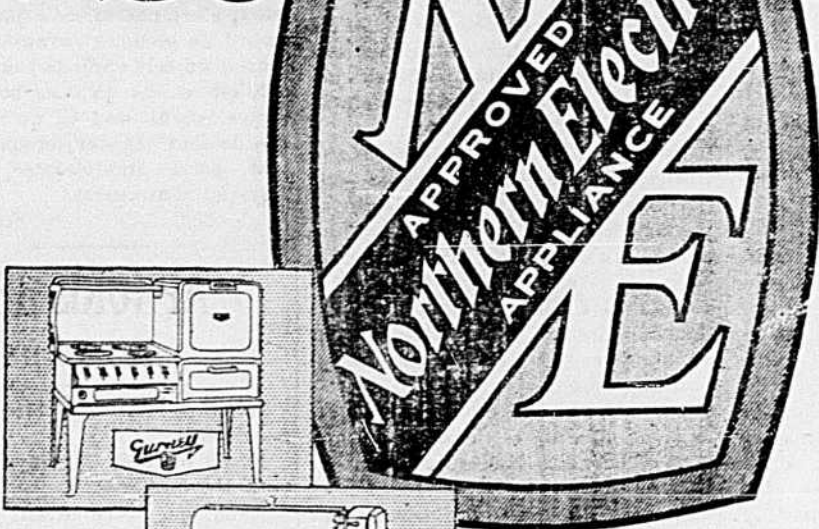
Morand, Félix Leblanc, Alphonse Rochon, Arthur Robert, Roger Robert, Lucien Lepage, Prosper Labelle, Emile Paquette, Arthur Gauthier, Eugène et Gaëtan Villeneuve, A. Mackenzie, Henri Perrault, Ferdinand Boucher, Lucien Légaré, Jean-Paul Leblanc, Emile Cousineau, E. Lafrance, Irène Huot, Claude Méranger, Arthur Nantel, Philias Nantel, Hervé Lefebvre, William Parslow, Jean-Louis Sigouin, J. Piché, François Langlois, Napoléon Huot, Camille Béanger, Sœur Marie-Antoinette, Mlle Béatrice et Jeannette Desjardins, Alice Laroche, Jeannette Sanche d'Ottawa, Béatrice Labonté et Lucienne Morand avec leurs élèves, Aurore et Irène Leblanc, Aurore, Adèle et Marguerite Rochon, Alice et Yvonne Cousineau, Ellen Parslow, Elisabeth Nantel, Yvette Legault, Bernadette Rivet, Mmes Donat Bélisle, Hector Bourgeois de Montréal.

Offrandes de messes: — La famille Pierre Jérôme, Elphège Desjardins, Mmes Emile Papineau, Aldéric Legault, M. et Mme Frédéric Labelle.

La famille Marin remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. T. Gauthier, soit par offrandes de messes, visite ou assistance aux funérailles.

LA LESSIVEUSE

ABC



VOTRE MAGIQUE LESSIVEUSE

APRÈS avoir été vivement remués dans l'écume de neige d'une eau savonneuse, voici vos vêtements, tout prêts à être séchés par le soleil et le vent!... Les tissus les plus délicats, les dentelles, les dessous les plus minces ne seront ni usés ni déchirés dans les tourbillons de la Lessiveuse A.B.C. Northern Electric.

Son agitateur à six ailettes, recourbées de façon à éviter tout frottement, pourvu de bords en retrait et porté sur des roulements qui ne créent aucun mouvement vibratoire, font pénétrer l'eau, puissamment mais sans

effort, au travers des vêtements, et les nettoient de la plus irréprochable façon. Certes, vous serez fière de dire: "J'ai une A.B.C.!"

Son fonctionnement est simple comme... A.B.C.! Et cette lessiveuse extra-rapide, dotée de six caractéristiques exclusives et très importantes, et que tous peuvent manier sans danger, est fabriquée au Canada. Voyez, sur le SCEAU qu'elle porte, les mots "Appareil Approuvé"—c'est ainsi que la Northern Electric Company garantit la qualité et la performance de tous les appareils présentés sous son égide.



GATINEAU
ELECTRIC LIGHT
COMPANY LIMITED

Northern Electric
COMPANY LIMITED

M. DR ALFRED CHERRIER

A LA MAIRIE

M. Dr Cherrier a tenu diverses assemblées dans plusieurs quartiers de la Ville et a reçu partout un accueil des plus enthousiastes. Il s'est déclaré en faveur de la classe ouvrière pour laquelle il veut se dévouer entièrement. Il fera tout en son possible pour que des industries nouvelles s'établissent à Saint-Jérôme, surtout des industries employant de la main d'œuvre masculine. Il n'a pas à attaquer personne, ne connaissant pas les noms de ses adversaires, et les connaît-il qu'il s'y refuserait: s'il est attaqué, il se défendra en temps et lieu. Il veut travailler pour Saint-Jérôme de toutes ses forces. Son programme est simple, bref et beau. Il est pour la création d'une commission d'achat, indépendante du Conseil de Ville, composée de citoyens qualifiés. De cette façon, certaines critiques qui s'adressent ordinairement aux employés de la Ville seraient évitées. Il est pour le référendum à vote secret. Le référendum à vote ouvert n'est pas juste, vu qu'il oblige plusieurs propriétaires, particulièrement ceux qui doivent gagner péniblement leur vie, à subir l'influence d'autres personnes pour ne pas perdre leur emploi. Il est pour que la date des élections soit de préférence en janvier plutôt qu'en avril, vu que les élections en avril paralysent certaines entreprises, obligent les candidats à délaissier leurs affaires à une époque où elles requièrent toutes leurs attentions, et vu aussi que l'année fiscale se termine le 31 décembre.

Plusieurs citoyens lui ont demandé aussi d'étudier la question dite des quartiers, alléguant que l'ancien système était de beaucoup plus satisfaisant que le système actuel. Bref, Dr Cherrier a reçu partout un accueil favorable et tout laisse prévoir que quels que soient ses adversaires, il a bon espoir de remporter la victoire.

Le Meilleur

TONIQUE de PRINTEMPS



Pilules
Dodd pour le Rein

VOYEZ MES PRIX POUR

Poêles, Ameublements de chambre, salle à manger, cuisine, etc.
Lits, Sommiers, Matelas, etc.

Réparation de gramophones
Encadrement d'images et de portraits

Albert Thinel

270, rue St-Georges Tél. 222 St-Jérôme

LES GENS DE CHEZ NOUS

Par une erreur absolument involontaire, les copies de Monsieur Lionel Bertrand, sur les "Gens de Chez Nous" ne nous sont parvenues que ce matin. Comme le journal est sous presse à bonne heure le vendredi, il nous a été impossible de publier l'article. Toutefois, la semaine prochaine, le journal le publiera ainsi que celui que notre chroniqueur préparera pour l'édition du 2 avril. Nos lecteurs voudront bien nous excuser.

La direction

SAINT-JOVITE

— Mlle Clémentine Brown est en promenade depuis plusieurs jours à Montréal.

— M. Roland Desjardins était remplaçant au Lac Mercier, la semaine dernière.

— M. l'abbé Labelle, curé de Brébeuf, était de passage à Saint-Jovite, lundi dernier.

— Nous sommes contents d'annoncer qu'une joyeuse partie de sucre aura lieu dimanche prochain à la sucrerie Paquette.

— M. Joseph Delisle de L'Annonciation, était de passage à Saint-Jovite, lundi dernier.

— Mlle Laura Vangeois, institutrice de Saint-Faustin, était en visite chez ses parents, vendredi dernier.

— M. Philippe Cloutier était de passage à Saint-Jovite, samedi dernier.

— Mlle Marthe Lécasse était en visite chez des amis, lundi dernier.

— M. Come Bisson est à se construire une jolie maison. Le site est très bien choisi; Nous lui souhaitons bon succès dans ses travaux.

— M. Paul-Emile Charbonneau a fait l'acquisition de la terre de M. Edmond Bisson.

— Le printemps s'annonce pour de bon, et nous avertissons nos Jovitiens et Jovitiennes de penser à leur toilette, qu'ils trouveront dans nos magasins, toutes les nouveautés qu'exige la mode. Donnez-vous la peine d'aller voir et vous serez sûrement satisfaits.

— M. B. Rochon était la semaine dernière, en voyage à Saint-Jovite.

SPORT A SAINT-JOVITE

Le Club de Hockey "Royal" a terminé son sans regret sa saison. Voici le compte-rendu des parties:

Royal 5	Arundel	2
Royal 4	Arundel	2
Royal 2	Annonciation	2
Royal 3	Annonciation	1
Royal 7	C.P.R. Passager	2
Royal 8	Regent St-Jérôme	2
Royal 4	National Ste-Agathe	3
Royal 4	C.P. Steamship	1
Royal 2	Montreal Trust	0
Royal 2	Mont-Laurier	3

ROYAL 1 JÉRÔMIEN

Royal 42 Etranger 17
L'équipe se composait des joueurs suivants: Raoul Meilleur, Howard Duncan, Philippe Aubin, Omer Boivin, Eddy Duncan, Oscar Therrien, Yvan Charbonneau, Georges Charron, Claude Huot, Emile Meilleur, Léon Bisson, Jos. Cyr. Leur président était M. Ernest Dufour.

REGARDEZ! ECOUTEZ! GOUTEZ!



Versez du lait ou de la crème dans un bol de Rice Krispies brun doré et vos propres oreilles vous diront combien chaque flocon rôti est croustillant.

Rice Krispies sont délicieux pour le déjeuner, le lunch, et les goûters du soir. Merveilleux pour les enfants.

Chez votre épicer. Préparés par Kellogg à London, Ontario.

Kellogg's
RICE
KRISPIES



STE-MONIQUE

A Sainte-Monique, le 4 mars 1931, à l'âge de 73 ans et 10 mois, est décédé M. Damien Robert époux de Adèle Deschambault de Saint-Jérôme. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse et quatorze enfants, neuf garçons et cinq filles dont une religieuse. Reine-Aimée Robert épouse de Gérald Desrosiers de Montréal, Alcides Robert époux de Eva Desjardins de Farnham, Ernestine Robert épouse de Joseph Roy de North-Throy, Vermont, Conrad Robert épouse de Marie-Anne Charlebois de Saint-Benoit, Joseph Robert de Montréal, Soeur Marie de Saint-Damien religieuse de Sainte-Croix, Saint-Paschal Baylon, Armand de Randolph, Vermont, Oscar d'Albany, Robert, Lionel, Jean-Laurent, Léo-Claude, Madeleine, Simonne Robert.

Frères et sœurs du défunt: Mme Vve Théodile Leroux, Léonard Robert de Sainte-Monique, Adélaïde Robert, Sainte-Scholastique, Joseph de Saint-Jérôme, Wilfrid de Papineauville, Rose-Anne (Mme Joseph Cyr) de Montréal, Zoël de Saint-Benoit, Napoléon de Sainte-Scholastique.

Les porteurs étaient: MM. Alexandre Coursol, Joseph Labelle, François Coursol, Liguorie Leroux, Olivier Bélanger, Wilfrid Gauthier. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Le service fut chanté par l'abbé Henri Raynaud curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre.

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Robert.

NOUVELLES SAINTE-ADELE

— M. et Mme Pierre Lamont étaient en promenade à Montfort cet le semaine, où ils visitaient des parents.

— M. Raoul Gagné est retenu à sa chambre pour cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mme W. Bélec est en promenade chez son fils C. Bélec, à Montréal.

— Ces jours derniers eut lieu chez M. et Mme Alfred Gagné une partie de cinq cents qui fut très intéressante.

— Mlle Lavoie de Montréal, est venue passer une quinzaine à l'Hôtel Granger.

— De passage chez Mm. Philippe Bertrand, Mlle F. Saint-Amour, opératrice pour le Bell Telephone à Montréal.

— La mort est venue enlever le jeune bébé de M. H. Bertrand, à la famille nos plus sincères sympathies.

— Nous avons eu notre concours pour les Pâques. Nombreuses furent les communications et surtout à la fête de Saint-Joseph.

— Quelques maisons sont déjà louées pour la belle saison qui sera bientôt de retour.

THEATRE GEORGES

La semaine prochaine, le théâtre sera fermé à cause des exercices de la retraite des hommes.

Commençant, lundi le 6 avril, la grande vue "Romance" mettant en vedette Greta Garbo secondée par Lewis Stone. Inutile d'insister sur ces deux acteurs dont la popularité n'est plus à faire. Voici l'histoire en quelques mots: Greta Garbo est une grande étoile d'opéra, et chante à New-York, la veille du jour de l'An. Un jeune pasteur tombe en amour avec la fameuse étoile. Un de ses amis lui apprend qu'il a été l'ami de cette étoile pendant de longues années. A la veille de son départ, à sa soirée d'adieu, la grande vedette attire une foule immense. Le ministre veut la rencontrer, il la voit... Alors?... Il ne la mariera pas... Car? Une vue qui n'est pas comme les autres, une production éblouissante et splendide, un film à la Garbo et à la Lewis Stone. Comédies, etc.

VARIETES A PROPOS D'ECOSSAIS

Il y a une foule d'histoires sur les Ecossais dont on connaît la parcimonieuse économie. Une revue française relate que deux Ecossais, se trouvant un jour à Londres, se permirent en attendant l'heure du train d'assister à un concert que les journaux avaient annoncé comme gratuit. Or, au cours de la représentation, il arriva que le directeur annonça qu'on allait passer de banc en banc recueillir les offrandes. Savez-vous ce qui survint: un des Ecossais tomba à la renverse en poussant un rugissement, et le second sortit précipitamment, emportant dans ses bras le faux-évanoui. Il appert que tous deux furent on ne peut plus malades.

Un anglais descendit un jour à Glasgow, Ecosse, et fut très surpris de constater que les rues étaient désertes, les magasins fermés, les volets des maisons bien clos... Or, il rencontra un passant, un de ses compatriotes de passage à Glasgow, et il lui demanda quelle était la raison de cet éternel silence. Et l'autre de répondre en souriant: "Tag-day". Je crois bien que c'est pousser un peu loin la note envers ces bons Ecossais, mais les français qui aiment à faire la noce s'amuseront fermement de cette renommée qu'ont les Ecossais d'être très économes.

MAURICE CHEVALIER.

On sait que Maurice Chevalier s'est taillé une popularité internationale, et que les Etats-Unis applaudissent à ses nombreux succès. Or, il semble que beaucoup de dames ont pour le charmant Maurice un attrait qui va jusqu'à l'idolâtrie... Tout dernièrement, une dame demandait à la directrice d'un de ces courriers qu'on trouve dans tous les journaux si Chevalier était marié et elle soulignait que si il venait au Canada, elle l'irait voir et retournerait avec lui. Elle demandait en plus son adresse, disant qu'elle lui écrirait. C'est à se demander si le monde est fou... J'admire Maurice Chevalier, je le trouve épatant, et je crois bien que personne ne déteste cette verve qu'il possède et qui est d'ailleurs toute parisienne. Je me le demande: que répondra Maurice Chevalier? Quant à accepter d'amener avec lui aux Etats-Unis une femme qui l'adore, je crois bien que Chevalier s'y refuserait. Ça le fera rire largement. Dieu, qu'il y a des gens stupides, et je vois d'ici la physionomie de cette directrice, lisant cette banale missive. Elle lui a répondu par la voix du journal de perdre ses illusions et de ne pas être ridicule.

PAPA PRINTEMPS.

Papa Printemps s'est montré le bout du nez, cette semaine. Les tem-

pêtes de neige sont terminées, les routes sont de véritables ruisseaux, la neige disparaît à vue d'œil: quelques jours encore et ce sera Pâques. J'en connais qui ont hâte que le carême finisse, et la pénitence, acceptée avec enthousiasme au début, semble maintenant un bien lourd fardeau à porter. Dans les vitrines des restaurants, de gros oeufs de Pâques tentent l'estomac; amoureux, consultez vos goussets. Vive le printemps! La vie est brève, et c'est curieux comme nous aimons à en brûler les étapes. Le printemps va venir, nous désirerons l'été: c'est ainsi que se passe la vie.

PRENOMS EXTRAORDINAIRES.

Jacques de Lussac, un français assez curieux, s'avisa un jour de consulter, au bureau de la mairie de son arrondissement, le manuel des prénoms autorisés. Il releva ceux-ci:

Pour les garçons: Aphthone, Aphraases, Azadanne, Beaufange, Bayons, Bior, Castor, Epaphrodite, Euspice, Exupère, Expédit, Latin, Marole, Serge, Siran, Vérisime, Aigédinus, Néponucène.

Pour les filles: Aselle, Avoye, Beuve, Concesse, Conchine, Ethelvide, Gemme, Impère, Surnivergue, Sabigton, Secondole, Théophanon, Ubaldesque, Vincien et Zuarde.

Où a-t-on pêché ces noms-là, grands dieux? Toujours est-il qu'ils existent et que vous pouvez les choisir. Que dira votre curé? Je crains fort qu'il vous fasse une violente colère....

LA RANÇON DE L'AUTO.

C'est très pratique, une automobile. On dit souvent que les Américains sont heureux, vu que là-bas, ils ont tous une automobile. Mais regardons l'envers du décor. La statistique nous apprend que l'an dernier, près de quarante mille américains ont vu le fil de leurs jours tranchés par des accidents d'auto. Quatre-vingt mille d'entre eux, plus ou moins grièvement blessés, ont dû se remettre aux mains des médecins et des chirurgiens et abandonner leurs affaires pour un temps plus ou moins long. Proportion gardée, la province de Québec n'a pas à enregistrer de tels bilans. C'est vrai que nous sommes soumis à des lois relativement à la vitesse, et c'est de grande importance. Et les officiers de circulation! Remercions-les de grâce.... On dit que celui qui sauve une âme sauve la sienne. Pour conclure, notre officier M. Drouin a sûrement sauvé la sienne, en sauvant de la mort certains fous qui la bravaient....

RETENEZ L'ADRESSE.

Un gentil copain qui demeure à l'Annonciation déclare qu'il existe dans les environs de l'Ascension un certain lac qui ne gèle jamais. S'agit-il de sources? Non, la truite y est tellement abondante qu'elle empêche la "glace de prendre". A beau mentir qui vient de loin, mais n'allez pas croire ça, amis lecteurs. Cherchez un peu, lecteurs du comté de Labelle, et vous trouverez celui qui se permet de faire semblables déclarations. J'ajouterais que cette déclaration est appuyée par M. Carmen Delisle, hôtelier à l'Ascension, qui me permettra de lui dire qu'il est assez âgé pour commettre un mensonge....

A PROPOS DE BOXE.

Les amateurs de boxe jérômiens savent-ils que le plus long match de boxe se déroula à Melbourne, en 1855. Il mit aux prises James Kelly et Jonathan Smith et dura 6 heures 15 minutes.

CELIBER

A celles qui sont ambitieuses.
Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Culture. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné.
N'oubliez pas votre match.
ACADEMIE MARVEL
8 Ste-Catherine Est - Montréal

BATISSEZ

AVEC LA

PLANCHE ISOLANTE
DONNACONA

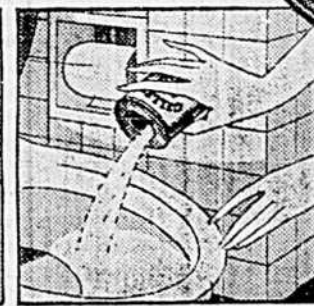
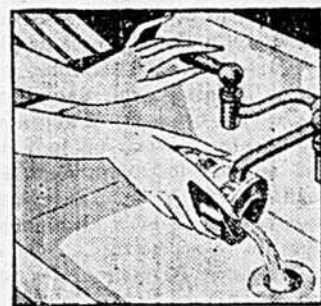
EN VENTE PAR

EAGLE LUMBER CO. LTD.

SAINT-JEROME, P. Q.

Lessive en Flocons

nettoie planchers, murs
... toutes choses dans
la cuisine



GILLETT

★ La lessive ne doit jamais être dissoute dans l'eau chaude.

GARDEZ toujours une boîte de Lessive Gillett sous la main et vous simplifierez de moitié vos travaux de nettoyage dans la cuisine.

Casserolles, chaudrons et plats graisseux, murs tachés, plancher de cuisine, etc. toutes ces choses peuvent être nettoyées mieux et plus rapidement avec une solution faite d'une cuillerée à soupe de Lessive Gillett dissoute dans un gallon d'eau froide.

Pour garder vos tuyaux de vidage propres et libres, versez-y chaque semaine une petite quantité de Lessive Gillett pleine force, et ni la graisse ni la saleté ne les obstrueront jamais.

La Lessive Gillett peut servir à toutes sortes d'usages domestiques. Demandez la nouvelle brochure GRATUITE de la Lessive Gillett, expliquant comment celle-ci peut faciliter vos travaux de nettoyage.

La Lessive GILLETT "chasse la saleté"

Termes
pour convenir
à votre
bourse

Valeurs
Etonnantes
AUTOS USAGES
remis à point et spécialement choisis

CAMION
G. M. C.

Conditions de paiement faciles

MISF. 20

Dubois & Bélanger

346, rue Labelle Tél. 313 Saint-Jérôme



Puissance



Avec un capital et une réserve de plus de \$74,000,000 et un actif supérieur à \$800,000,000, la Banque de Montréal, dont la politique traditionnelle a toujours été de garder à son actif un haut degré de liquidité, est l'une des banques les plus puissantes du monde.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Succursale de St. Jérôme:
Succursale de St. Agathe
Succursale de St. Jovite:
Succursale de St. Thérèse:

J. V. RABOIN, Gérant
A. S. MAGUIRE, Gérant
J. O. R. MARCHAND, Gérant
C. E. WURTELE, Gérant

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— M. l'abbé René Desjardins, curé de Landrienne, Abitibi, est en promenade chez son frère, M. J.-H. Desjardins.

— M. J. Art. Fink autrefois de la Maison Parent & Rochon de cette ville, est maintenant à l'emploi de "Légare Automobile de Saint-Jérôme Limitée" comme vendeur des autos Essex, Hudson, et Nash. Nos meilleurs souhaits de succès.

— Le docteur et Mme Ludger Laheille sont en voyage à Albany (New York). Ils seront de retour à la fin de la semaine.

— Faissaient la quête en notre église, dimanche dernier:
7.30 hres: Mlle Irène Brière, Eva Lorrain, Yvonne Labelle, Emilia Taillefer.
8.30 hres: Mmes Viateur Wilsey, Léon Legault, Lionel Beauregard et Mlle Laurette Labelle.
9.30 hres: Mmes Aristide Beauchamp, Henry Myner, Mlle Lucienne Lefebvre, Emelda Lefebvre.

— Mmes A. Chartrand et Joseph Brosseau de Saint-Sauveur, étaient en visite chez M. Mathias Brosseau mercredi dernier.

— M. et Mme Charles Lorrain et leur fille Jeanne sont de retour parmi nous après un séjour de deux mois à St. Petersburg (Floride). En revenant, ils ont visité New-York.

— Le 24 mars, les pompiers furent appelés pour un feu au magasin Boudreau. Le feu fut mis sous contrôle environ vingt minutes après l'arrivée des pompiers. Les pertes sont évaluées à quinze cents dollars, couvertes par les assurances.

— Le 25 mars, les pompiers étaient appelés chez M. Frédéric Longpré, pour un feu de cheminée. Le feu fut vite maîtrisé et dix minutes après les pompiers retournaient au poste.

— Mlle Laurette Blain de Montréal, est en promenade chez son frère M. René Blain.

— M. J. Tassé de Montef, était de passage à Saint-Jérôme cette semaine.

— Mardi, M. Charlemagne Nadon de Sainte-Thérèse fut arrêté par le constable d'Assise Richard pour avoir conduit son automobile en état d'ivresse. Il fut condamné par le recorder Bélair de notre ville, à cinq dollars d'amende et les frais.

— Le nouveau prédicateur de la retraite, des jeunes gens, est le Révérend Père Séguin, Rédemptoriste.

— Nous sommes heureux d'annoncer que l'état du chef Arthur Lesage s'améliore lentement.

— Étaient en visite chez M. et Mme P.-E. Leclair, dimanche dernier: M. et Mme Alfred Langlois et leur fille Denise, M. et Mme Edouard Leclair ainsi que M. Napoléon Leclair tous de Montréal.

— M. le notaire et Mme Albérie Sigouin sont de retour de Middlebury (Vermont) où ils ont assisté aux funérailles de Mme James Grover Finn, sœur de Mme Sigouin.

ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

— Les membres de cette société youdront bien prendre note qu'une assemblée aura lieu le 29 mars, pour remplacer l'assemblée régulière qui devait se tenir le dimanche de Pâques.

Le Secrétaire

— Mme S.-G. Laviolette et Mlle Marie Hillman sont de retour de la Floride, après un séjour de deux mois.

— M. Chs Aubry, épicière établi dans le haut de la ville, rue Saint-Georges, vient de faire l'acquisition d'un truck Dodge de M.M. C.-A. Lorrain & Fils. M. Aubry a fait cet achat afin de pouvoir faire le transport de sa marchandise et profiter des occasions qui sont faites sur le marché de Montréal, afin d'en faire bénéficier sa clientèle.

— Comme vous pourrez le constater par une annonce dans une autre page de notre journal, la maison J.-A. Lamy Ltée qui a plusieurs succursales de magasins de marchandises sèches à Montréal et à Québec, et qui se spécialise surtout dans la ligne des pré-lavés et tapis, ont fait l'acquisition du stock de feu M. Albert Prévost; en plus ils ont joint un autre stock acheté dans une faillite à Montréal. A mesure que ce stock sera écoulé, il sera remplacé par les lignes régulières pour la saison du printemps.

— L'ouverture de cette vente se faisait ce matin pour se continuer jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

— Samedi dernier, le 21 mars, décédait Mlle Delvina Godin, sœur de Mme Edwin Matte et tante de M. J.-A. Matte.

— Les funérailles ont eu lieu, mardi, à Cap Santé, sa place natale. Mme Matte et M. Matte remercient tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies.

— Le révérend Père Conrad Latour, O.M.I., fils de M. et Mme P.-Z. Latour de notre ville, actuellement en voyage d'études à Paris, s'est rendu, cette semaine à Rome, où il assistera aux cérémonies de la Semaine sainte et de la fête de Pâques. Le Père Latour demeurera un mois au Scolasticat des Oblats à Rome.

LES CANDIDATS A L'ECHEVINAGE

— A la demande de plusieurs contribuables, M. F.-X. Moreau, échevin sortant de charge, a accepté, après réflexion, d'être de nouveau candidat pour le siège No. 4, aux prochaines élections.

— M. Lucien Giraldeau, comptable à la Regent Knitting Mills, a accepté la candidature au siège No. 4, en opposition à M. Moreau.

— On dit que M. Armand Desjardins a décidé de se retirer de la lutte.

— M. Adélard Lebeau, échevin sortant de charge, et M. Adélard Lacasse sont candidats au siège No. 5.

— Jusqu'à présent, M. J.-A. Lessard est sans opposition.

POUR NOS JEUNES FILLES

Les sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal, ouvriront prochainement un Foyer pour jeunes filles à Saint-Jérôme. Cette œuvre de protection est appelée à exercer la plus heureuse influence sur notre population, en procurant aux jeunes filles éloignées de leur famille, l'aide et l'appui moral dont elles ont besoin pour se préparer un avenir digne de l'éducation qu'elles ont reçues dans leurs familles.

Le foyer n'est pas une simple pension à prix modique. Il est un milieu sain et moralisateur qui doit jusqu'à un certain point suppléer à l'absence de la famille. La présence du S. Sacrement dans la maison, la surveillance discrète et maternelle des religieuses, un petit salon accueillant, de grands jardins, des galeries ensoleillées, des jeux, des livres et des revues créent une atmosphère de bien-être moral et physique capable d'attirer les plus délinquantes.

En plus du foyer, les sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil doivent développer l'œuvre du Patronage et de l'Association Catholique féminine, déjà si florissante. Elles offriront à toutes les jeunes filles qui voudront en profiter des cours du soir, en particulier de couture et peut-être de cuisine, si le local s'y prête, des salles de récréation un bureau de placement, etc.

Les œuvres de l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil auront besoin pour faire le bien qu'on est droit d'en attendre, de notre encouragement effectif et persévérant. Donnons-le lui généreusement. Car s'il faut s'intéresser à toutes les formes de la charité et du zèle: secourir la pauvreté, recevoir les orphelins, évangéliser les infidèles, cette œuvre de protection et d'éducation sociale de la jeune fille les renferme toutes en préparant l'avenir économique et moral des foyers de demain.

COLONNE PAROISSIALE

NAISSANCES

17 mars: Joseph, Albert, Fernand fils de Henri Auger.
17 mars: Joseph, Philippe, Réal fils de Emilien Bélanger.
22 mars: Marie, Denise, Rita fille de Romain Desjardins.
23 mars: Joseph, Aurèle, Réal, Guy fils de Théodore Corbeil.
24 mars: Joseph, Arthur, Gaëtan fils de Arthur Helms.

DECES

20 mars: Mme Guillaume Osburg (78 ans).
19 mars: Grégoire Beauchamp (81 ans).

THEATRE REX

Vendredi et samedi: William Haines, Leila Hyams, dans "Way Out West". — Cartoon — Comédie.
Dimanche et lundi: Artistes Choisis, Version française dans "Le Refuge". — News — Cartoon — Comédie.

Mardi, mercredi et jeudi: Nat Carr Fay Marbe dans "The Talk of Hollywood". — News — Cartoon — Comédie.

Shawbridge
Téléphones 13 et 28

VICTOR MORIN

Expert dans les
Réparations de Radios
Tél. 284, Uric Poirier
358 Saint-Georges Saint-Jérôme

Montant des intérêts remis aux municipalités du comté de Terrebonne

par le gouvernement provincial

Intérêts remis aux municipalités du comté de Terrebonne en vertu de la nouvelle loi (41ème session, 17ème législature, 21 Geo. V, 1930-31). Ces chiffres comprennent la réduction de 2% à 1% qui sera faite sur les intérêts à échoir à partir du 1er décembre 1931 et la remise complète des intérêts à compter du 1er décembre 1932.

Municipalités	Emprunts	Int. Annu. 2 %	Remise
Paroisse Ste-Thérèse de Blainville	\$ 92,373.29	\$ 1,690.96	\$ 42,204.44
Paroisse Ste-Agathe des Monts	166,614.76	3,332.31	97,399.51
Paroisse St-Louis de Terrebonne	31,918.12	638.37	17,039.04
Ville Ste-Agathe des Monts	60,895.12	1,217.91	31,280.20
Ville Ste-Thérèse de Blainville	46,973.16	939.47	23,482.94
Ville Terrebonne	33,151.76	663.04	15,800.46
Paroisse Saint-Janvier	29,395.58	140.00	4,016.67
Paroisse Saint-Jérôme	122,201.19	2,454.51	77,132.81
Ville Saint-Jérôme	242,394.15	4,847.88	150,150.82
Village Sainte-Adèle	121,729.22	2,434.58	79,409.29
Village Shawbridge	19,806.60	396.14	13,028.32
Paroisse Saint-Sauveur	37,611.51	752.24	24,712.53
Paroisse St-J.-du-Mont-Rolland	38,924.44	778.49	25,553.01
Corporation Piedmont	26,432.21	528.65	17,804.28
Conseil Comté Terrebonne	14,230.47	284.61	9,819.05
	\$1,084,651.58	\$21,103.16	\$628,833.37

QUEBEC, 5 mars, 1931. —

COUR DE MAGISTRAT LE PATRON DES AVOCATS

A SAINT-JEROME

Dernièrement nous annoncions la nomination de Me Donat Lalande, comme magistrat du district de Terrebonne.

Les journaux et particulièrement "La Presse" nous annonçèrent aussi que Me Donat Lalande se faisait asseoir et à quelques jours par son ancien associé et confrère, Me Calixte Ethier, maintenant juge en chef de la cour de circuit à Montréal.

Si cette cérémonie d'assermentation a été imposante et émouvante pour ces deux avocats de Sainte-Scholastique se retrouvant après quelques années, juges tous les deux, que dire de la cérémonie qui eut lieu hier le 25, à l'ouverture du terme de mars, cour de magistrat à Saint-Jérôme.

Les membres suivants du Barreau du district de Terrebonne étaient présents: Me C.-E. Marchand, C.R., de Saint-Jérôme, Me L.-L. Legault, C.R., de Laclute; Me Jos. Plessis-Bélair, C.R., Me Léopold Nantel, Me Hermann Barrette, Me Camille-L. de Martigny, et Me J.-C. Marchand tous avocats de Saint-Jérôme. On remarqua aussi Me Deguire de Montréal.

Le nouveau magistrat fit son entrée solennelle dans l'enceinte de la cour, suivi du greffier de la Couronne et protonotaire du district, M. Jos. Fortier, des officiers de la Cour et des Membres du Barreau.

M. Joseph Vermette, huissier-audience, ouvrit la Cour suivant la formule ordinaire et M. Jos. Fortier lut alors à haute voix le document ou commission par lequel le Conseil des Ministres a nommé Me Donat Lalande, de Sainte-Scholastique, magistrat du district de Terrebonne. Il procéda ensuite à la lecture de la formule d'assermentation de Me Lalande.

En sa qualité de doyen du Barreau, Me C.-E. Marchand C.R., félicita ensuite le nouveau magistrat et souligna particulièrement les grandes responsabilités que comportait la fonction de Magistrat. Il appuya sur le fait que les jugements rendus par le magistrat sont définitifs tandis que les jugements rendus par les Juges de la Cour supérieure sont susceptibles d'appel.

Me L.-L. Legault présenta aussi ses hommages au titulaire. Il lui rappela les nombreuses années où ils pratiquèrent ensemble à Sainte-Scholastique et à Saint-Jérôme, les bonnes relations du nouveau magistrat avec tous ses confrères et parla aussi du rôle important que le magistrat avait à jouer dans l'administration de la justice, à raison de la juridiction de la cour de magistrat qui s'étendait non seulement aux affaires civiles, mais aux affaires criminelles, du règlement desquelles dépendent souvent l'honneur et la liberté des individus et le respect de la propriété.

Me Jos. Plessis-Bélair parla à la suite de ses confrères et s'exprima à peu près dans les termes qui suivent: "Tout dernièrement, le Conseil des Ministres de notre Province, réalisant que la bonne administration de la justice rendait nécessaire la nomination d'un magistrat spécialement attaché au district de Terrebonne, jetaient les yeux sur Me Donat Lalande, de Sainte-Scholastique. C'est bien le cas de dire "Il a gagné ses épaulettes". Il est regrettable que la dignité de cette encointe nous défende de chanter ce refrain car tous iraient d'un grand cœur. Je profite donc de cette première séance de cour pour féliciter le titulaire. Cette position de Magistrat est pleine de responsabilités.

En vous choisissant, M. le Juge, notre Gouvernement a jugé avec raison que vous possédiez ces hautes qualités qui font le bon juge: science légale, impartialité, grande connaissance des gens et des choses, esprit de rigueur dans la consécration des principes de justice, esprit de mansuétude, de tact, de charité même dans l'imposition des sentences, aménité dans les rapports quotidiens que vous devrez nécessairement entretenir avec les membres du Barreau.

Dédié aux "avocats"

Saint-Yves est le patron des avocats. De son vivant, il était un avocat très éloquent et un saint personnage. Il s'appelait Yves de Kermatin. L'autorité religieuse l'ayant canonisé, les avocats ne pouvaient mieux faire que de le prendre pour patron. Cependant les adversaires des avocats prétendent que Saint Yves était entré au ciel par surprise. Ceci nous fait raconter une légende. Le jour où Saint Yves se présenta à la porte de Saint-Pierre, une religieuse y arrivait en même temps que lui.

— Oh! ma sœur, fit le portier céleste, attendez un peu; il y a ici des centaines de vos pareilles. Vous entrerez plus tard.

— Mais moi, s'écria Saint Yves, moi qui suis avocat, puis-je entrer à la suite.

— Certes! s'écria Saint Pierre, entrez, entrez; nous n'avons pas encore un seul de vos confrères, ici. Suivant une autre légende, l'arrivée de Saint Yves au paradis se serait passée d'une façon plus originale encore. Le jour où l'âme de l'avocat se présenta aux portes célestes, il y avait foule, et Saint Pierre ne savait où donner la tête. Saint Yves en profita pour se glisser dans le paradis. Quand on s'aperçut de cette entrée par surprise, on dépêcha immédiatement une patrouille d'archanges armés d'épées flamboyantes, avec ordre de le mettre à la porte. Mais St Yves résista au nom de la procédure et déclara nettement et avec force qu'il ne sortirait du ciel que sur la sommation régulière faite par un huissier.

Saint-Pierre se mit immédiatement à la recherche d'un huissier, mais n'en put trouver un seul dans le paradis. Et voilà comment Saint-Yves demeura au séjour des élus.

On dit bien du mal des avocats: les avocats ne s'en portent pas plus mal. Aucune profession, sauf celle de médecin, n'a donné aussi ample matière à la satire. Toutefois, je crois bien qu'il doit y avoir dans le royaume des élus beaucoup d'avocats, bien qu'un malin s'avisât un jour de dire "que ce sont les avocats qui épuisent l'enfer". A la fin du monde, savez-vous que ce sera absolument comique de se rencontrer... On entendra sûrement de magistrales plaidoiries.

CELIBER

bres du Barreau de Terrebonne. Le gouvernement a compris qui si notre Barreau a pu fournir à la magistrature des Rinfret, des Ethier, il pouvait fournir son propre magistrat dans la personne de celui que nous avons toujours connu comme un confrère jovial, compétent et avant tout, toujours loyal.

La Cour fut ajournée à deux heures. Les Membres du Barreau et Son Honneur le magistrat Lalande allèrent ensuite prendre le dîner à l'hôtel Lapointe, pour revenir se mettre à la besogne sérieuse lors de l'ajournement à deux heures.

Le nouveau Magistrat entendit deux causes de la Commission des Liqueurs contre un M. A. Raymond, et une cause du Roi vs Suffrin accusé de vol.

Judi le 26 mars, la cour entendit la cause du Roi vs Chavalechuk, accusé d'assaut grave. La plainte fut renvoyée et l'accusé libéré. Le terme se terminera demain, alors que le magistrat entendra les causes civiles qui sont sur le rôle.

A VENDRE — 3 bons chevaux pesant de 1300 à 1400 livres, 6 ans, 2 très bien matchés. S'adresser à Eugène Saint-Vincent, 211 rue Brière, Saint-Jérôme.

A VENDRE boutique de barbier, de deux chaisses, bonne place de commerce et d'avenir. S'adresser à H. Chalut, 341 Saint-Georges, Saint-Jérôme.

PETITES ANNONCES

TARIF DES PETITES ANNONCES
1 insertion 50c.
3 insertions \$1.00
Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

POUR VOS PEINTURES: Huiles, vernis à bon marché. Achetez chez Adélard Fiehaud, marchand de peintures, Labelle, P. Q.

TERRE A VENDRE. — Belle grande terre de 110 acres à vendre avec roulaout ou non. Sucrerie, Aqueduc privé, 2 milles du village Conception. Sur route nationale. Bien bâtie. Cause: mortalité. Conditions faciles; S'adresser à Wilfrid Giroux, La Conception, Comté Labelle.

Pour quiconque veut louer chambres, ou prendre des pensionnaires, logement très moderne à louer, comprenant 5 chambres, salle à manger, salon double, cuisine, chambre de bain et W. C., séparément, et autres commodités, situé près de la Dominion Rubber, à un prix raisonnable. S'adresser à Mlle Brunet, 648 Labelle, Saint-Jérôme. Ameublement à vendre si désiré.

A VENDRE — Terre à bois de 96 arpents, située près du cimetière de Saint-Jérôme. S'adresser pour tous renseignements, à J.-A. Lessard, secrétaire de la paroisse, Ave Parent, Saint-Jérôme. Une offre raisonnable n'est pas refusée.

TERRE A VENDRE située à 2 milles de Mt-Laurier, pouvant récolter assez de foin pour hiverner un troupeau de 10 vaches, chevaux, etc. Grand pécage, 2000 érabes, 30 arpents de bois, ayant 100 cordes de bois de fait, prêt à vendre, 1000 bottes de foin, un cheval, un wagon, une express, harnais, etc. à vendre en bloc. S'adresser à Joseph Gagnon, Rapide de l'Original.

Dans l'Alberta, Garage, Station de Services, Truck, Autobus, Autos, agence de gazoline, commerce bien établi et payant, doit vendre ou échanger. S'adresser à D.-A. Desnoyers, St-Jérôme, P. Qué.

AUTOMOBILE A VENDRE pour \$200. Elle a coûté \$1,800 en 1926, en très bon ordre, échangez pour un cheval, voiture, volailles, etc. S'adresser à J. V. Charbonneau, 130 Ave Castonguay, Saint-Jérôme.

A VENDRE. — Maison de pension, située dans le village de Saint-Faustin Station, 11 appartements, électricité, eau, bain, toilette — divisée pour faire deux logements si désiré. A vendre \$3,000; bonnes conditions de paiement. S'adresser à Henri Gareau, Saint-Faustin Station. Si vous voulez faire un bon marché, venez me voir.

POUR VOUS, MESDAMES ET MESDEMOISELLES — Qui désirez être bien ajustées et surtout être très confortables, faites faire votre corset, corsette, brassière sur vos mesures, en vous adressant à Mme A. Carrière, corsetière diplômée, 45, Ave Legault. Tél. 309-J. Démonstration à domicile si désiré.

A VENDRE — Belle et bonne propriété, maison de pension, garage, la eule dans la place, coin de rue, bon poste de commerce. Henri Touchette, Saint-Faustin Station.

COMMERCE A VENDRE — Chanée exceptionnelle d'acheter un restaurant et une salle de pool à un prix bien modéré. Cause: mauvaise santé. S'adresser à F. d'A. Fournelle, 646 rue Labelle, Saint-Jérôme. P. Q.

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille comme commis dans un magasin, avec expérience. S'adresser à Maison R. Castonguay, St-Jérôme.

Cartes professionnelles

Téléphone 140
Jos. Plessis-Bélair, C. R.
AVOCAT — BARRISTER
340, Labelle, Saint-Jérôme

Téléphone: Bureau et Rés. 80
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DESMONTS

B. P. 93 Tél Bell 60
L. L. LEGAULT, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
LACHUTE, Qué.

Dr Pierre-A. Liboiron
Téléphone 307
Chirurgien-Dentiste
292 St-Georges St-Jérôme
Près coin Legault et St-Georges

Ern. Charette 8348, Henri Julien Dupont 2016
J. R. Labelle 4320, Delorimier Amherst 2460

CHARETTE & LABELLE
Comptables — Syndics de Faillite
Edifice "La Sauvegarde"
Chambre 41

152, N.-Dame Est Montreal
Tel. Harbour 4373

Téléphone 54
Dr Guy Lefort
Chirurgien-Dentiste
Extractions absolues sans douleur,
26, rue Principale,
Sainte-Agathe des-Monts, - I. Q.

Dr B. Rochon
Médecine, Chirurgie, Electricité médicale
Dr J. Lapointe
Spécialiste pour: Yeux, Nez, Gorge et Oreilles
280 ST-JEROME

A ses membres actuels et futurs

Le Club David-Prévost

souhaite toujours la plus cordiale bienvenue. Un Café de première classe est attaché à l'établissement

Vous ne pouvez pas ARRETER LA PLUIE, mais vous pouvez arrêter le COULAGE de vos COUVERTURES avec le

Ciment Seal-Rite à base d'amiante

Garanti pour 10 ans.

En vente en canistres de 1 et 5 gallons chez les principaux marchands. Si vous ne pouvez vous le procurer chez votre fournisseur, adressez-vous à

Montreal Imports Ltd

2139, rue Baudry Montréal FRontenac 9026

AMATEUR — Qui veut avoir des Rocks Barrés provenant de la fameuse lignée de V. Tomsonne des Etats-Unis prix \$2.00 pour 15, ou \$5.00 pour 50. S'adresser par lettre à Henri Bertrand, Peintre, Sainte-Adèle en bas, Co. Terrebonne.

L'Avenir du Nord est publié par La Cie de Publication de St-Jérôme Ltée, 176, ave Parent, Saint-Jérôme, Co Terrebonne. J. B. Parent, directeur-gérant.

Scies Réparées
Nous réparons et affilons les scies usagées leur assurant un rendement satisfaisant. Scies nouvelles circulaires et à ruban toujours en stock. Consultez nous sur vos scies
BIMONDES CANADA SAW CO. LTÉE.
MONTREAL - TORONTO
7-19 VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

E. H. SABOURIN
Marchand général
MONT-LAURIER

Pour la semaine de Pâques

Du 30 mars au 4 avril

Aux 24 premiers clients qui achèteront pour au moins \$5.00 nous donnerons une demie douzaine de beaux verres à bière.

Pois verts 3 boîtes pour	25c	Ananas en tranches 3 boîtes pour	29c
Tomates, grosse boîte	10c	Chemises en soie, 2 collets, val. 2.25 à	1.65

POUR DU COMPTANT SEULEMENT

ATTENTION!

Voici pour les intéressés dans l'achat d'un char usagé, une aubaine à l'occasion de l'ouverture de la saison.

Nous vous offrons plus bas, à des prix très spéciaux, des chars qui valent plus que leur prix de liste.

Essex Coach	1925	50.00	2-3
Chevrolet Sedan	1926	150.00	1
Buick Sedan	1925	100.00	13
Studebaker Trg		50.00	17
Essex Sedan	1928	350.00	7
Essex Coach	1929	500.00	8
International TRUCK	1 1/2 tonne	150.00	11

Ces chars doivent être vus pour être appréciés à leur juste valeur. Vous êtes bienvenus. Votre visite vous convaincra de l'authenticité de nos bas prix.

Nous avons toujours des prix spéciaux sur nos plus us de qualité régulière. Pas de second.

Venez voir nos modèles 1931

Légare Automobile de St-Jérôme Ltée

Distributeurs des Autos

ESSEX, HUDSON et NASH, CAMIONS DOVER et INTERNATIONAL

Vendeurs des produits

Imperial Oil Limited et Dominion Tires